

2^e ANNÉE N° 50

LE NUMÉRO 040

JEUDI 14 AOÛT 1941

INDOCHINE

hebdomadaire illustré

DS
531
I5634

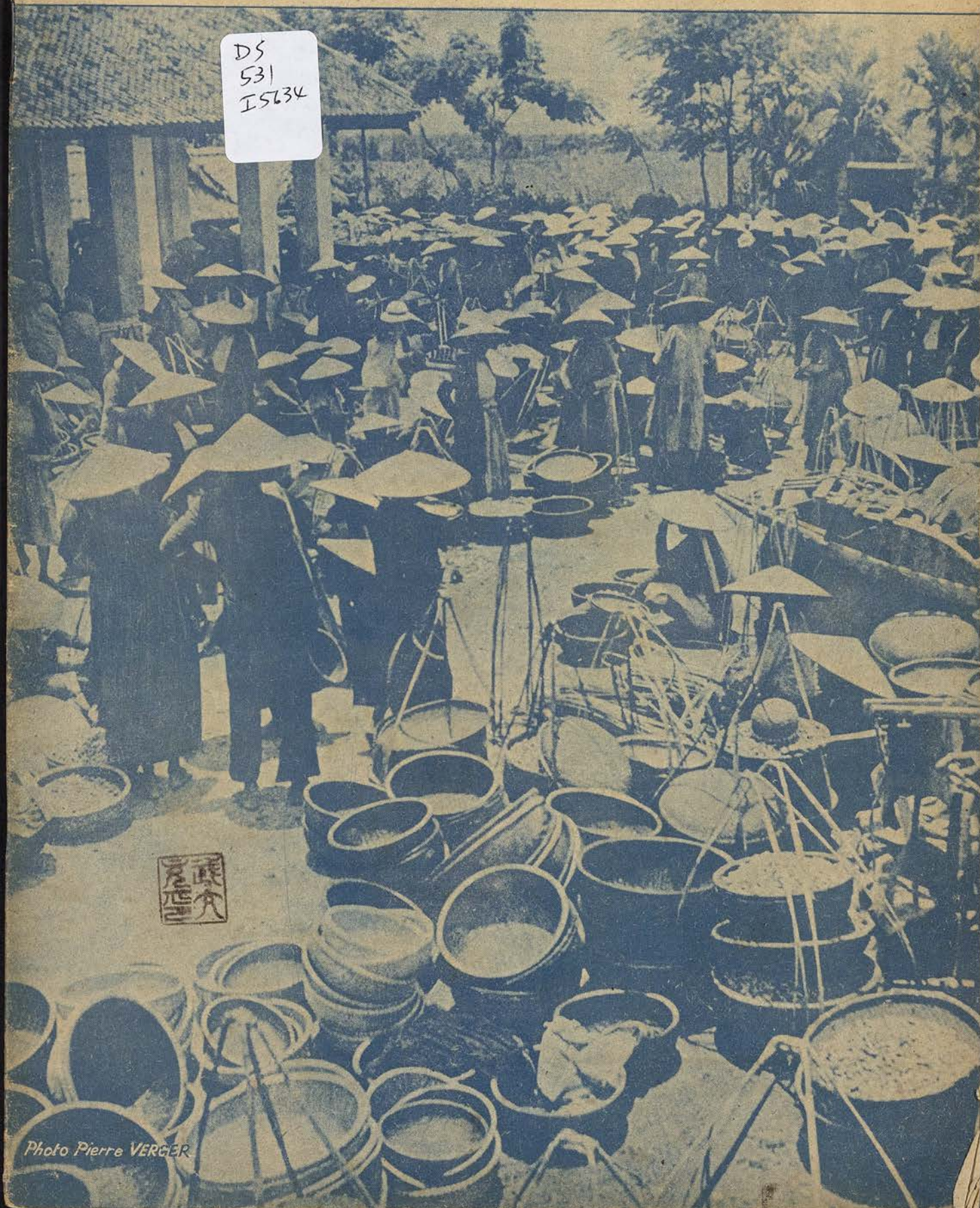


Photo Pierre VERGER

LOTÉRIE INDOCHINOISE



Tr. TANLOC

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

	Pages		Pages
Développement de la production agricole de l'Indochine, par PAUL RENON	1	L'œuvre de Sœur Antoine — Visite à l'asile des incurables, par PAUL MUNIER	9
A Vientiane — Le Serment de la Légion	5	Caractéristiques essentielles du corporatisme	11
Poésie lao, par THAO NHOUY	6	La Semaine dans le Monde, par JEAN DESCHAMPS ..	14
Le Camp de Jeunesse Notre-Dame du Bavi, par PAUL MUNIER	I à IX	Naissances — Mariages — Décès	15
S. A. Tôn-thât-Hân	X-XI	Mots croisés n° 39	16
L'Amiral et Madame Jean Decoux visitent l'Hospice de Sœur Antoine	XII	Solution des mots croisés n° 38	16

Développement de la production agricole de l'Indochine

par Paul RENON

COMME la plupart des pays neufs, l'Indochine est avant tout un pays agricole ; aussi l'organisation de la production agricole a toujours été le but principal de l'action gouvernementale. Cette action s'est exercée dans le plan technique et professionnel.

Elle est réglée par des Services Administratifs auxquels incombe le soin de préparer les actes de gouvernement ou d'administration intéressant l'agriculture : service central, services locaux.

L'« Inspection Générale de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts » a la charge des intérêts généraux de l'agriculture et du domaine forestier. Elle a la direction ou le contrôle d'organismes spécialisés, qui sont :

L'Institut des Recherches Agronomiques et Forestières ;

L'Office Indochinois du Riz ;

L'Inspection Sanitaire Végétale et Animale ;

Le Contrôle du Conditionnement des produits agricoles à l'exportation ;



L'Office du Crédit Agricole Mutuel et Artisanal ;

L'Enseignement Agricole, Forestier et Vétérinaire.

Les « Services locaux » (agricoles, forestiers, vétérinaires) ont au point de vue technique et économique local un rôle très important sur le plan régional, faisant une suite logique et ordonnée à celui qui incombe aux organismes spécialisés et à l'Inspection Générale.

★★

L'économie agricole de l'Indochine repose tout entière :

- 1° Sur l'agriculture indigène ;
- 2° Sur la colonisation française.

AGRICULTURE INDIGÈNE

La presque totalité de la population indochinoise (23.030.000 habitants) est rurale (environ 90 %). Les 3/4 de cette population sont rassemblés dans les plaines (17.300.000 habitants) sur un dixième de la superficie totale du pays.

Cette population est surtout constituée par les Annamites (14.500.000 en 1930 et 16.679.000 en 1940) et, ensuite, par les Cambodgiens (2.500.000 en 1930 et 2.925.000 en 1940).

Le travail de cette population laborieuse s'est traduit pour l'Economie générale du pays

par une prospérité sans cesse grandissante qui se reflète aussi bien dans l'augmentation des ressources locales que dans les exportations.

Les principales productions agricoles qui sont l'apanage de la culture indigène sont : le riz, le maïs, la canne à sucre, le théier, le poivrier, les oléagineux, le tabac, le cotonnier, l'arbre à laque et la sériciculture.

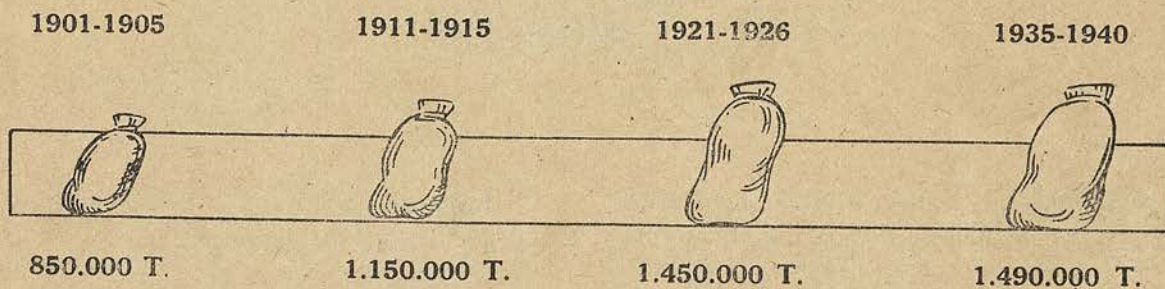
LE RIZ est de beaucoup la première production. L'Indochine, qui récoltait environ six millions de tonnes de paddy en 1938, produisant 4.600.000 tonnes de riz blanc pour la consommation, récolte actuellement 6.500.000 tonnes de paddy couvrant une superficie de 5.564.000 hectares.

C'est grâce à la merveilleuse extension des rizières cochinchinoises que l'Indochine est devenue le deuxième exportateur de riz du monde entier.

La superficie des rizières de Cochinchine est passée successivement :

de 200.000 hectares en 1868
à 800.000 hectares en 1887 ;
1.134.000 hectares en 1894 ;
1.174.000 hectares en 1901 ;
1.199.000 hectares en 1911 ;
1.780.000 hectares en 1921 ;
2.217.000 hectares en 1940,

dont la production a permis les exportations figurées comme suit par moyenne quinquennale :



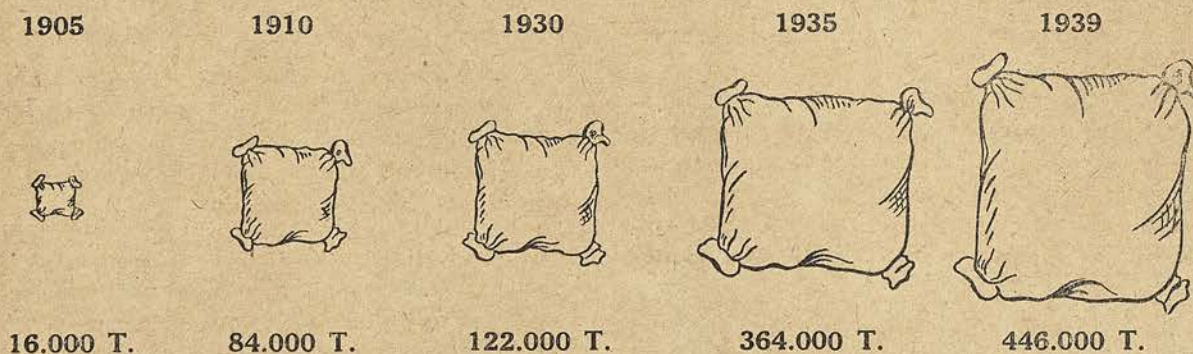
L'on voit que l'exportation du riz d'Indochine a presque doublé en 30 ans.

LE MAÏS. — C'est après le riz, la culture la plus étendue en Indochine.

Vers 1900, le maïs n'était cultivé que pour les besoins locaux. La progression de cette culture a été très rapide, elle passe :

de 20.000 hectares en 1905
à 130.000 hectares en 1910 ;
200.000 hectares en 1930 ;
450.000 hectares en 1935 ;
520.000 hectares en 1939.

Les exportations suivirent la même progression :



LE THE. — La culture du théier est très anciennement pratiquée au Tonkin et en Annam.

Elle couvre environ 22.000 hectares en culture indigène dont la production est approximativement de 15.000 tonnes dont la plus grande partie est consommée localement.

Les exportations tendent à croître et sont passées :

de 781 tonnes en 1925

à 1.100 tonnes en 1935 ;
2.456 tonnes en 1940.

Un grand avenir semble réservé à la production des thés verts dont l'exportation, nulle ces dernières années, a été de 802 tonnes en 1940.

Pour les autres cultures principalement pratiquées par les indigènes, les superficies cultivées et leur progression se résument dans le tableau ci-dessous :

DÉSIGNATION DES PRODUITS	1930		1940	
	SUPERFICIE	PRODUCTION	SUPERFICIE	PRODUCTION
Canne à sucre	40.000 ha	60.000 T	45.000 ha	70.000 T
Poivre	1.500	3.500	1.500	6.000
Cotonnier	15.000	1.100 (en fibre)	15.000	1.200 (en fibre)
Arbre à laque	5.000	2.400	6.000	2.500
Cocotier	25.000	25.000 de coprah	30.000	30.000 de coprah
Tabac	20.000	14.000	15.000	14.000
Abrasin	—	—	380	5.000 en graines

COLONISATION FRANÇAISE

La colonisation française a accompli en Indochine une œuvre magnifique et bienfaisante.

La superficie des concessions européennes mises en valeur est passée :

de 150.000 hectares en 1913
à 420.000 hectares en 1929
et à 600.000 hectares en 1940

dont la valeur est estimée à plus de deux milliards et demi de francs.

Si la colonisation française s'est intéressée à la riziculture (250.000 ha.), elle a introduit et développé en Indochine des cultures nouvelles dont les principales sont :

l'hévéa ;
le café ;
le kapok,

et développé la production d'autres cultures telles que le thé et la canne à sucre.

L'HEVEA. — La superficie plantée en hévéas dans le Sud-Indochinois a suivi la progression suivante :

avant 1900	1913	1924	1929	1940
				
quelques hectares.	12.900 ha.	33.200 ha.	120.000 ha.	127.000 ha.
permettant l'exportation	de 214 tonnes de caoutchouc	de 6.796 tonnes de caoutchouc	de 10.309 tonnes de caoutchouc	de 60.000 tonnes de caoutchouc

LE CAFE. — La superficie cultivée est évaluée actuellement à 12.000 ha. Elle a peu varié ces dernières années. Introduite en Indochine vers 1888, cette culture était évaluée :

à 3.500 ha. en 1920,
à 11.700 ha. en 1930,
à 12.000 ha. en 1940,
produisant 3.000 à 4.000 tonnes de café en fèves.

LE KAPOK. — La culture du kapokier est en progression.

Elle couvre une superficie de 4.500 hectares dans le Sud-Indochinois.

Les exportations sont passées :
de 368 tonnes en 1928
à 677 tonnes en 1930
et à 1.105 tonnes en 1940.

LE THE. — Le thé, en culture européenne, couvre une superficie d'environ 3.500 hectares qui produisent environ 2.000 tonnes d'un thé de qualité supérieure comparable aux meilleurs Ceylan.

ÉLEVAGE

L'Indochine n'est pas un pays de grand élevage. Elle suffit cependant à ses besoins et exporte même sur les pays voisins.

Les animaux domestiques les plus nombreux sont les volailles et les porcs, dont la viande joue un grand rôle dans l'alimentation indigène.

Les œufs de volaille (œufs de cane principalement) sont exportés, soit frais pour la consommation, soit sous forme de blancs ou jaunes préparés pour des usages industriels.

Les bœufs et les buffles (4 millions et demi au total) sont utilisés comme animaux de travail. Quelques milliers de têtes sont exportées tous les ans.

Les chevaux de bât, de selle ou de trait sont assez nombreux (110.000 têtes).

L'effectif du bétail indochinois est estimé comme suit :

Bœufs	2.380.000 têtes
Buffles	2.250.000 —
Chevaux	110.000 —
Porcs	5.000.000 —
Chèvres	62.000 —
Moutons	17.000 —

PAUL RENON

A VIENTIANE

Le Serment de la Légion

C'EST au cours de la première journée de la Semaine de la France d'Outre-Mer, qu'il fut procédé, à Vientiane, à la cérémonie du Serment de la Légion. Le temps était splendide. Magnifiquement organisée, l'émouvante cérémonie se déroula sur l'esplanade Vat-Kang, toute parée de drapeaux et d'oriflammes. Dans la tribune d'honneur avaient pris place les autorités civiles et militaires françaises, les autorités laotiennes ainsi que de nombreuses personnalités françaises et indigènes. La foule était nombreuse, le service d'ordre parfait.

A huit heures, arriva le Résident Supérieur au Laos, accompagné du Commandant de la Subdivision militaire. Ils furent accueillis par le Vice-Président de la Légion et par le Résident-Maire. Le Résident Supérieur passa lentement devant les scouts formant la haie, et devant les enfants des écoles agitant des drapeaux ; puis il passa en revue le détachement de troupes qui rendait les honneurs.

★★

A ce moment, dans le silence respectueux de la foule et au son des sonneries d'usage, les couleurs furent hissées, et le salut au drapeau, geste symbolique, rendu solennellement.

Le Vice-Président de la Légion, l'Inspecteur des Affaires politiques Gauthier, prit à ce moment la parole et prononça une vibrante allocution dont voici un court extrait :

« Légionnaires, le Maréchal veut que nous soyons, dans l'Etat nouveau qu'il bâtit de ses mains pures et puissantes, un principe de vie et d'action, le propre soutien du Gouvernement de restauration nationale qu'il a créé. Légionnaires, nous ne sommes point une association ni un parti, nous sommes la Légion, ceux qui combattirent pour la défense du sol, pour la gloire de la Patrie, et qui, répondant aujourd'hui à l'appel du Chef auquel va le respect du monde entier, se dressent à nouveau pour la défendre et la servir. »

Alors, au milieu d'une émotion générale, forte et poignante, eut lieu l'impressionnante cérémonie du Serment.

★★

Le Résident Supérieur prit ensuite la parole, montrant la grandeur de l'Empire français, dont les habitants ont la même foi, le même idéal si bien exprimé dans la nouvelle devise de l'Etat français : Travail, Famille, Patrie. La France, pour la défense de son Empire, dispose d'une armée

coloniale, d'une flotte de guerre, d'une aviation ; mais elle a plus encore : « Elle a l'affection de tous nos frères de couleur, qu'elle a su élever à la civilisation tout en protégeant leurs traditions ; et c'est cette communauté de sentiments qui fait la force principale de l'Empire et permet à la France, aujourd'hui vaincue, de demeurer toujours forte et puissante ». Le Résident Supérieur insista sur la nécessité de l'union des cœurs et de la discipline des esprits, montrant la faiblesse des régimes antérieurs d'individualisme forcené et de discussions partisans. Evoquant avec émotion le souvenir de ceux qui sont tombés pour la défense de la Métropole et de l'Empire, le Résident Supérieur termina en remerciant tous ceux, et particulièrement les Légionnaires, qui donnent l'exemple de la discipline et permettent au Laos de vivre dans l'ordre et la paix, de s'avancer dans la voie du bien-être et du progrès.

★★

Le Résident-Maire de Vientiane, M. Belisaire, prenant à son tour la parole, traça les grandes lignes des réformes de structure de la révolution nationale, substituant l'autorité à l'anarchie, rétablissant la responsabilité à tous les échelons de la hiérarchie administrative. Accomplie dans la Métropole, la réorganisation est en cours en Indochine, où la décentralisation doit permettre à l'élite indigène de participer plus largement à la conduite des affaires de l'Union. L'œuvre morale réalisée par la France dans ses possessions d'Outre-Mer a une réelle grandeur, lie la Métropole à l'Empire. L'orateur indiqua ensuite les mesures déjà prises au Laos et celles qui sont envisagées pour hâter l'évolution laotienne.

★★

Enfin le Médecin-Capitaine Touzin montra l'œuvre considérable accomplie par les médecins et savants français dans le domaine de l'Assistance médicale aux colonies ; il cita des chiffres éloquentes, évoqua le programme en voie de réalisation au Laos pour l'extension de l'Assistance.

A l'issue de la cérémonie, les autorités se rendirent au monument Pavie, où le Résident Supérieur déposa une gerbe. Hommage émouvant à l'homme de bien, au génie bienveillant que fut Pavie, père spirituel du Laos français.

Et les cérémonies prirent fin, dans une atmosphère d'émotion grave et de recueillement.

POÉSIE LAO

par THAO NHOY



COMMENT présenter la poésie laotienne à des lecteurs français, car un poème n'est-il pas, par essence même, intraduisible ? Ne doit-il pas être compris et « senti » dans la langue même dans laquelle il a été pensé ?

Traduire un poème, c'est lui ravir l'harmonie qui fait son charme, c'est le priver de la musique qui fait sa substance sonore, c'est disloquer son rythme, c'est le mutiler, c'est le tuer.

Considérons quelques vers français incontestablement beaux :

J'aime le son du cor, le soir au fond des bois (VIGNY).

ou

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes
[(RACINE).]

Comment les traduire en laotien sinon par de pauvres phrases, lamentablement creuses du genre de :

J'aime le bruit du « clairon », pendant le soir, dans les
[bois.]

ou de :

Ces serpents qui sifflent au-dessus de vos têtes à qui
[sont-ils destinés ?]

L'entreprise est donc bien hardie, sinon hasardeuse, qui ambitionne de faire connaître à un public la poésie d'un peuple étranger.

★★

Le vers laotien est de technique très simple, presque rudimentaire. Il compte sept pieds. Sa substance sonore consiste dans la place des accents phoniques et dans les allitérations, répétitions successives de deux, trois parfois même quatre consonnes comme dans :

Elle meurt dans mes bras d'un mal qu'elle me cache
[(RACINE).]

Ou :

Les souffles de la nuit flottaient sur Galgala (HUGO).

Song sang chao chao sang song si

Song si sam sang la chom chao (SIN XAI)

(Les deux messagers) disent leurs adieux (aux deux
[époux])

Et les deux (époux) disent leurs adieux aux deux
[(messagers)]

Pên tè boun hom haia hên phêng phieng phanét

Chit ko kan keut khiao khning hon ho ksan

(Lettre d'amour).

(Mes mérites m'ont poussé sur votre chemin

Et mes pensées restent attachées à vous).

La rime n'est pas inconnue, mais elle est intérieure :

a) Dans les vers classiques de sept pieds où la dernière syllabe rime avec la cinquième :

Phouthon lat liep *phnong nam nong.*

(Le Prince coupa à travers les montagnes pour suivre
[son frère].)

Kham khob dao pai *na nouang na*

(Parcourant les espaces vers l'avenir lourd de (tâches) ;

b) Dans les vers des écrits légers, comiques ou narratifs, où la troisième syllabe d'un vers quelconque rime avec la dernière syllabe du vers précédent :

Om phutho namo pên *khao*

Kha chak *vao luang kap ni raphan*

Tam Tan *nan Kham son ovat...*

(Le Bouddha en soit loué :

Je vais raconter l'histoire du Nirvana

Suivant la tradition et l'enseignement des aïeux...)

Telles sont les principales caractéristiques du vers laotien. Il paraît donc présenter la monotonie jadis reprochée aux régimes des alexandrins classiques. Il n'en est rien pourtant.

Le vers laotien, malgré ces apparences, offre au contraire toutes les variétés du vers romantique.

D'abord, les vers sont souvent précédés ou suivis de locutions adverbiales, introductives ou finales ayant des valeurs diverses : exclamatives, interrogatives, supplicatives... Elles servent autant à atténuer les idées ou les mots qu'à attirer l'attention des auditeurs, aider la mémoire du trouvère ou ménager le souffle du lecteur. Elles comprennent deux syllabes qui constituent toujours une coupe spéciale. Ainsi le vers de sept pieds devient souvent des vers de neuf ou même de onze pieds. D'autre part, les vers d'un même nombre de pieds sont loin d'avoir toujours la même longueur parce que les voyelles brèves — et elles sont nombreuses — n'entrent pas dans le compte des syllabes. Enfin, les enjambements sont très couramment pratiqués, et, avec l'harmonie des allitérations, souvent ce vague, cet imprécis dans les mots et dans les sons que Verlaine a tant préconisé :

De la musique avant toute chose

Et pour cela préfère l'Impair

Plus vague et plus soluble dans l'air,

Sans rien en lui qui pèse ou qui pose.

(Art Poétique).

Quelques poètes — du moins dans le passé — ont cherché « à traduire en « vulgaire » (1) des histoires le plus souvent d'origine indienne, afin de perpétuer dans la postérité les mérites du Boddhisattva, afin aussi que celle-ci « s'y mire à ses heures de tristesse ». Ces poèmes constituent nos épopées.

Comme les « chansons de geste », les poèmes laotiens sont destinés à être lus et chantés plutôt qu'à être imprimés. Dans les réunions, des chanteurs professionnels, debout sur des estrades, comme les trouvères ou les jongleurs de jadis, en récitent des passages ; dans les veillées funèbres et dans celles des femmes accouchées, les jeunes gens aux « belles voix » se disputent les massifs et volumineux manuscrits...



Ces poèmes sont longs : on y trouve principalement des descriptions de paysages, des récits de scènes d'amour (conversations), des combats gigantesques livrés par le héros contre des ennemis de toutes sortes : Yaks, Naks, Serpents, etc...

Comme Homère, nos poètes épiques appellent les Muses à leur secours, au début de leur composition.

Invocation.

Ce jour est le jour faste de puissance partout renommée
Où le Bouddha reçut la révélation de la Triple connais-
[sance.

Obéissant à sa Loi que je vénère,
Je me place sous sa Bonté et je joins les doigts vers Lui,
[le suprême Illuminé.

Pensant à composer et à traduire en vulgaire
Il joint les doigts pour prier et, en ce moment difficile,
[inviter

Le Phagna Chatoulouk, Isouan qui réside partout
Et les Khout, et les Nak et les Divinités, aux grandes
[puissances.

(1) Entendez la langue lao.

Veuillez me guider et m'aider à élaborer ce poème
Afin que les populations des Trois Mondes s'y mirent
[aux heures de tristesse.
Puisse, répondant à mes prières et à mes prosternations,
[la Trinité

La nature ne leur était point fermée. Toujours, au début ou à la fin d'un développement, elle est esquissée d'un trait rapide :

Me protéger et m'aider à tous moments.
Le Ciel mugit et couvre des torrents de pluie
Le vent et l'orage parcourt et secoue l'Univers
Les arbres fruitiers par milliers verdissent dans le Monde
Et de toutes parts, les fleurs s'épanouissent comme la
[pleine lune.

De gros nuages grondent et voilent la lumière
Le soleil au-dessus des arbres décline vers le soir !
C'est un dimanche du troisième mois, mansion lunaire
[Sataphit

De l'année Salu : moment combien favorable !
Cependant Pangkhaim réfléchit intensément au Dharma
Et voit le Bouddha accomplir sa Destinée.

ou :

Les nuages glissent semblables à des pélicans
Cependant que le soleil s'incline vers la gauche...

Et voici la corde narrative, plus simple et plus rapide :

Là est le Territoire de Khini, Ogresse terrible.

Quand elle vit arriver Sin Xai
Elle éprouva dans son cœur, un désir d'un autre âge.
— Qui est-ce qui arrive, se demanda-t-elle ?
— Est-ce un humain ou un Kinari ?

Puis, par sa volonté, créa un magnifique et immense
[Palais.

Il y avait un repas servi
Composé des mets les plus dignes.
Elle-même s'était transformée en une délicieuse jeune
[fille

Comparable à celles du Paradis.

Les deux joues rondes et pleines, et le teint clair,
Le chevelure abondante et foncée,
Le corps paré de bijoux et de mille chaînes d'or.
Des fleurs, en rangées, ornaient son chignon

Aucune personne, sur Terre, ne lui était comparable :

Le corps lisse et beau, ainsi qu'un trône d'or.
Elle affectait de regarder au loin, manière diabolique
Pour tromper les esprits simples.
Elle désirait en son cœur inspirer l'amour.

Alors arriva Sin Xay.

Mais en vain déployait-elle ses trésors de séduction, en vain le suppliait-elle. Le Prince qui avait vu ses yeux d'Ogresse méchante, continua son chemin sans même se retourner et...

La Khini arriva à l'endroit
Qui marquait la limite de son Territoire.

Elle cria après Sin Xai pour l'injurier :

Dussé-je mourir, et renaître mille vies,
Que le Ciel me préserve d'hommes aussi lâches !

Ayant injurié, elle s'en retourna.
Sin Xay atteignit l'autre bord.

Les vagues se soulevaient en blanches écumes sur un
[horizon infini.

Cette mer mesurait cinq nhosana.

Mais où nos poètes excellent c'est lorsqu'ils manient la corde épique (de traduction presque impossible) et la corde lyrique :

Le Ciel, de, l'Orient au Couchant
Gronde et se répercute en échos.

Un long temps s'est écoulé
Depuis le jour où,
Ayant rassemblé ses sujets
Et pris congé du Grand Maître,
Le Roi Lounvalat,
A travers les airs,
Est rentré dans son pays.

Son cœur, toutefois, est resté en arrière,
Attaché à l'objet aimé.

Des nuages, lentement, défilent
Sur le paysage de son âme
En proie aux douloureuses pensées
Vers l'objet aimé.

Des larmes, parfois, lui baignent la face.
Ses pensées lui fustigent le cerveau
Comme des milliers de rotins empoisonnés :
Un amour brûlant, un amour que tue la séparation
Et qui ne meurt,

Incompris et solitaire, le Monarque se lamenté :

Le vent du troisième mois qui finit
Souffle sur les jeunes feuilles ;
Depuis combien de temps
M'as-tu quitté ?

Ton incomparable beauté
T'a-t-elle déjà attiré
De nouvelles amours ?

Ne penses-tu pas aux moments
Où nous étions ensemble,
Où je te comblais de caresses ?

O ton corps si jeune, et si beau,
Ta gorge si pleine !
Où, sur cette Terre, trouveras-tu
Un amour comparable au mien ?

Quand je te prenais sur mes genoux,
Ton corps qui s'abandonnait,
Ta chevelure ornée de bijoux,
Tes doigts ornés de bagues,

Quand je passais les mains sur tes épaules
Un sourire fleurissait sur ta bouche,
Et un frisson de bonheur
Me parcourait.

Que tu étais jolie, avec ta chevelure
Si abondante, si noire et si brillante !

De toutes les femmes de ton âge
Et de ton espèce,
Que j'ai vues dans Trois Mondes,
Qu'aucun mauvais plaisant ne vienne dire
Qu'il y en ait qui te soient comparables.

Des milliers de vierges
Viendraient-elles m'offrir leurs corps,
Pas un instant
Ma pensée ne pourrait se détacher de toi.

Les poèmes sont nombreux, nous l'avons dit, et longs. A côté d'eux, existent d'autres pièces, d'autres genres, plus courtes ou d'inspiration plus spontanée.

C'est le phoubao qui chante les rayons du soleil couchant qui se jouent entre les feuilles parce qu'à cette heure délicieuse son cœur

chavire en pensant à la bien-aimée. C'est l'amoureux qui interroge la fleur parce que la fleur représente la femme dans son expression la plus adorable, celle de jeune fille :

Dok Khnhom au parfum si odorant
Quand fleuriras-tu ?
Dok Khnoun au doux parfum
Fleurira donc bientôt, ô (Khnom) fleur !

C'est, enfin, sous le clair de lune limpide comme verre, le phoubao narquois qui improvise des couplets caustiques :

Je suis le phoubao vaillant, le gendre rêvé !
Si la petite sœur m'aimait, je serais son mari.
Je suis le phoubao qui demande à servir,
Marchant devant, le sac rouge au dos,
Et quand sera achevée la moisson
Je demanderai à aider à la rizière.

Au Laos, un paysage a toujours été un état d'âme, et les clairs de lune ont inspiré plus d'un poète...



La poésie laotienne a atteint son apogée au XVII^e siècle. Elle semble s'être arrêtée depuis, et dans les genres développés — épique, lyrique et comique — et dans la forme.

Comme il est naturel en un tel domaine, l'arrêt de la production s'est accompagné d'une régression. La flamme poétique lao n'étant plus alimentée, ne rayonne plus, comme jadis, sur la masse populaire. Et l'on peut craindre que, si cette situation se prolongeait quelques années encore, le peuple lao ne se détache de la poésie !

Il y a là un péril : un groupe de lettrés laotiens l'a compris.

Un Comité littéraire vient de se constituer à Vientiane qui, sans pousser le ridicule jusqu'à se croire une nouvelle Pléiade (!) s'est cependant fixé comme objectif « de défendre et d'illustrer » la langue lao, de rénover les règles littéraires et d'encourager les poètes lao.

(Lire la suite page 9)

Avec ceux du Camp de Jeunesse Notre-Dame du Ba-vi

par J. de LACOURT

LE DÉPAYSEMENT TOTAL

« Vous verrez, ils ont là-haut un travail de titans », prononçait un père de famille qui venait de rendre visite à deux de ses fils, campeurs au Ba-vi.

« Pierre ne voulait rien savoir pour y aller, me disait une maman, il est descendu la semaine dernière enthousiasmé ! »

Telles étaient les deux appréciations que j'avais recueillies avant de me trouver en face de la pancarte indiquant que le camp Notre-Dame se trouvait à 800 mètres d'altitude et que 2 kilomètres de piste muletière m'y conduiraient.

Sac au dos, par une lourde chaleur d'orage, je me lançai dans une escalade qui devait me rappeler celle des plus mauvais sentiers des montagnes de Bavière.

Cette dure montée de 400 mètres, je la considère comme le symbole de la coupure très nette existant entre le genre de vie et l'esprit des gens de la plaine et de ceux qui vivent au camp.

C'est une sorte de clôture monastique qui met à l'abri, en raison des difficultés de l'ascension, les jeunes gens au travail de ceux qui pourraient les distraire.

Le dépaysement est en effet total, on le verra bientôt : climat, habitation, genre de vie, occupations et préoccupations, tout y est différent.

Un chalet pour les petits, des huttes pour les aînés.

Dès mon arrivée, je suis reçu par le R. P. Seitz, fondateur et aumônier du camp, qui aussitôt m'en explique l'organisation générale et m'en fait visiter les installations.

Voici d'abord un long chalet blanc en ciment armé, enfoui dans la terre à une de ses extrémités. C'est là, au premier étage, que se trouve le dortoir des cadets, on peut y voir leurs couchettes groupées par trois et à leur pied, soigneusement rangées, leurs affaires personnelles. Au fond de la pièce une cheminée blanche monumentale décorée d'une statue de la Vierge, Notre-Dame du Ba-vi.

A côté de cette pièce, la chambre des aumôniers dans laquelle les tables, la cheminée sont surchargées de papiers. Cahiers, fiches, prouvent que la tâche quotidienne imposée par la vie du camp est très abondante.

En dessous se trouvent la cuisine, où quatre cuisiniers assurent la préparation de la nourriture, et le réfectoire réservé aux jeunes. Il peut, en cas de pluie, être transformé en salle de réunion. Au fond, une bibliothèque, une armoire à pharmacie, c'est là que les ampoules, les écorchures, seront soignées par un infirmier militaire.

Près du chalet, sous une paillote, le four à pain où deux boulangers cuisent, chaque matin, ce dont les jeunes estomacs peuvent avoir besoin.

Nous descendons alors en compagnie du R. P. Seitz et du Capitaine De Lafon, mestre de camp, le sentier rocailleux qui conduit au camp des aînés, « le village canaque ». Nous franchissons un torrent sur un pont de rondins, construit par eux, et nous longeons une conduite en bambous et en palmiers qui amène l'eau nécessaire à leur toilette.

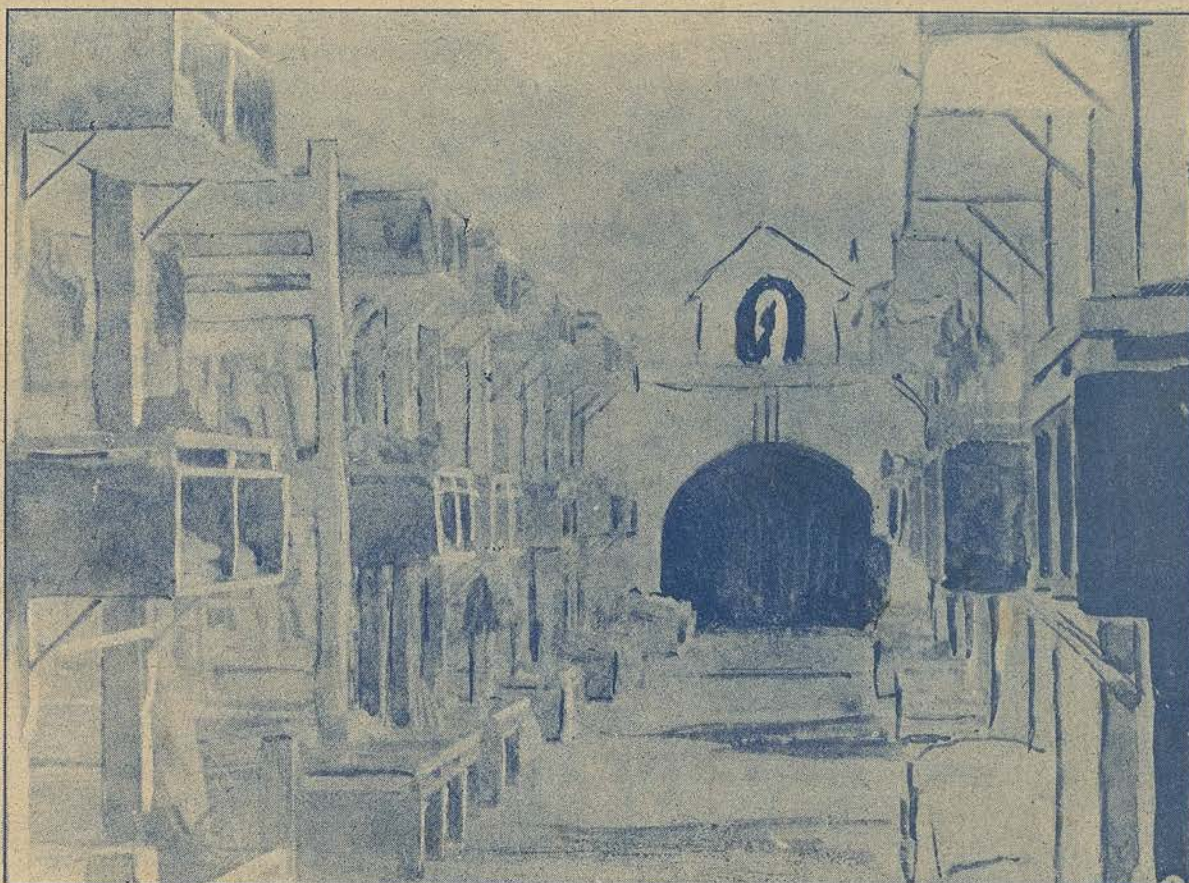
Pour les grands, le confort est beaucoup plus rustique. De simples toits en paillote, sous lesquels un plancher en bambous entrelacés a été établi, furent mis dès leur arrivée, à leur disposition, avec une hache et des toiles de tentes. Ce fut à eux de les aménager. Ils y réussirent parfaitement, allant même jusqu'à se tailler des bancs, des tables, des escabeaux qu'ils dressèrent sur la terre battue pour prendre leurs repas.

Car ils n'ont pas droit au réfectoire. Ils vont chercher à la cuisine dans des gamelles leurs rations, et par le soleil ou par la pluie, parcourent la centaine de mètres qui les séparent de leur cabane.

Chaque hutte est le domicile d'une équipe : Bournazel, Jeanne d'Arc, Ozanam, etc., dont le chef a été élu par ses camarades ; la discipline est librement consentie, elle est assurée efficacement entre les membres d'un même groupe par des initiatives individuelles sous la surveillance lointaine du Mestre de camp.



Le Chalet des Jeunes



Le dortoir des petits

CINQ HEURES ET DEMIE

Le Camp s'éveille aux sons de trois gongs, percutés avec fantaisie par l'aumônier matinal. Le lever du corps ! drame pénible, qui ne va pas sans longs baillements et profonds gémissements. Les enfants, le torse nu, se dirigent à petits pas raides et lourds vers le lavabo en plein air. Les visages, les bras ruissellent d'eau, les yeux à moitié fermés s'entr'ouvrent et brillent, puis d'une marche assurée ils vont s'habiller et ranger leur couchette.

Dehors, le bécon sacristain s'affaire autour de l'autel en plein air, tout en surveillant du coin de l'œil ses burettes déjà remplies. L'aumônier ou son assistant viennent alors dire leur messe. Y assiste qui veut ; malgré cela, les présences et les communions sont nombreuses. « Communions d'hommes libres ! » me fait remarquer le R. P. Simonnet.

Puis c'est le déjeuner où l'on trouve son café au lait servi dans une assiette creuse et du pain fraîchement grillé pour faire trempe.

COMPAGNONS... FRANCE !

Rangés par équipe sur le terre-plein devant le chalet, face au portrait du Maréchal Pétain, tous les campeurs sont là : les jeunes à gauche derrière leur chef Fleutôt, les aînés à droite. En avant d'eux, l'aumônier et le Mestre de camp.

« Compagnons !

— France ! »

La voix puissante du Capitaine De Lafon s'est fait entendre et tous ces jeunes gens sont raidis, figés. Il leur indique le travail de la journée, leur lit et commente ensuite un passage du célèbre bouquin de Carrel : « L'homme cet inconnu ». Aujourd'hui, il attire leur attention sur la nécessité de l'effort, de la souffrance, dont les heureux effets se font sentir sur la santé de chaque individu.

Puis le coude élevé, la main ouverte à la hauteur des épaules, tous font face au drapeau qui lentement monte le long de sa drisse.

La *Marseillaise* retentit. « Amour sacré de la Patrie ! » tout le monde chante, même deux petits Muongs, figés dans un garde-à-vous impeccable, qui ouvrent la bouche pour faire comme les autres.

LES GRANDS A LA PISCINE, LES PETITS
AU FEU DE CAMP

Le torse nu, certains le pied ou la main bandée, les équipes vont vers les chantiers. Petits et grands, la pelle ou la pioche à la main se rendent joyeusement au travail. Il ne faut pas s'at-

tendre à les voir, comme dans un dessin animé, abattre des arbres, ébranler de lourds rochers, la chanson aux lèvres. Non !

La sueur perle sur les fronts, les muscles saillent sur les dos et le long des bras, les jambes s'arcboutent et la tâche avance, lentement, peu à peu.

Les aînés confectionnent un barrage sur le torrent, ils creusent une large saignée sur les deux rives pour y loger plus tard la maçonnerie. Une équipe, sous la direction du Mestre de camp, déterre les plus gros rochers et avec de lourds leviers les déplace vers l'aval.

Pour les cadets la tâche est moins rude, moins absorbante aussi. Ils abattent des arbres sous la direction d'un sergent du génie, nivellent le sol et construisent un kiosque. Ils travaillent par à-coups, par intermittence, avec fantaisie, comme pour un jeu ; on les excuse quand on songe que le plus âgé d'entre eux n'a pas quinze ans. Quelques « tire au flanc », quelques éclopés travaillent à des chantiers plus faciles, assis sur une pierre, ils percent des bambous pour faire une canalisation.

LE REPAS BRUYANT

Onze heures, les gongs résonnent, quelques-uns qui traînaient la jambe retrouvent miraculeusement l'usage de leurs articulations et se lancent dans de passionnantes chasses au tigre.

« Qu'est-ce qui te plaît le plus, demandais-je à un garçon de 13 ans,

— C'est le dimanche, parce qu'on peut jouer au gendarme et aux voleurs.

— Mais le travail ?

— Oh, j'aime bien aussi le travail, mais ce n'est pas la même chose. »

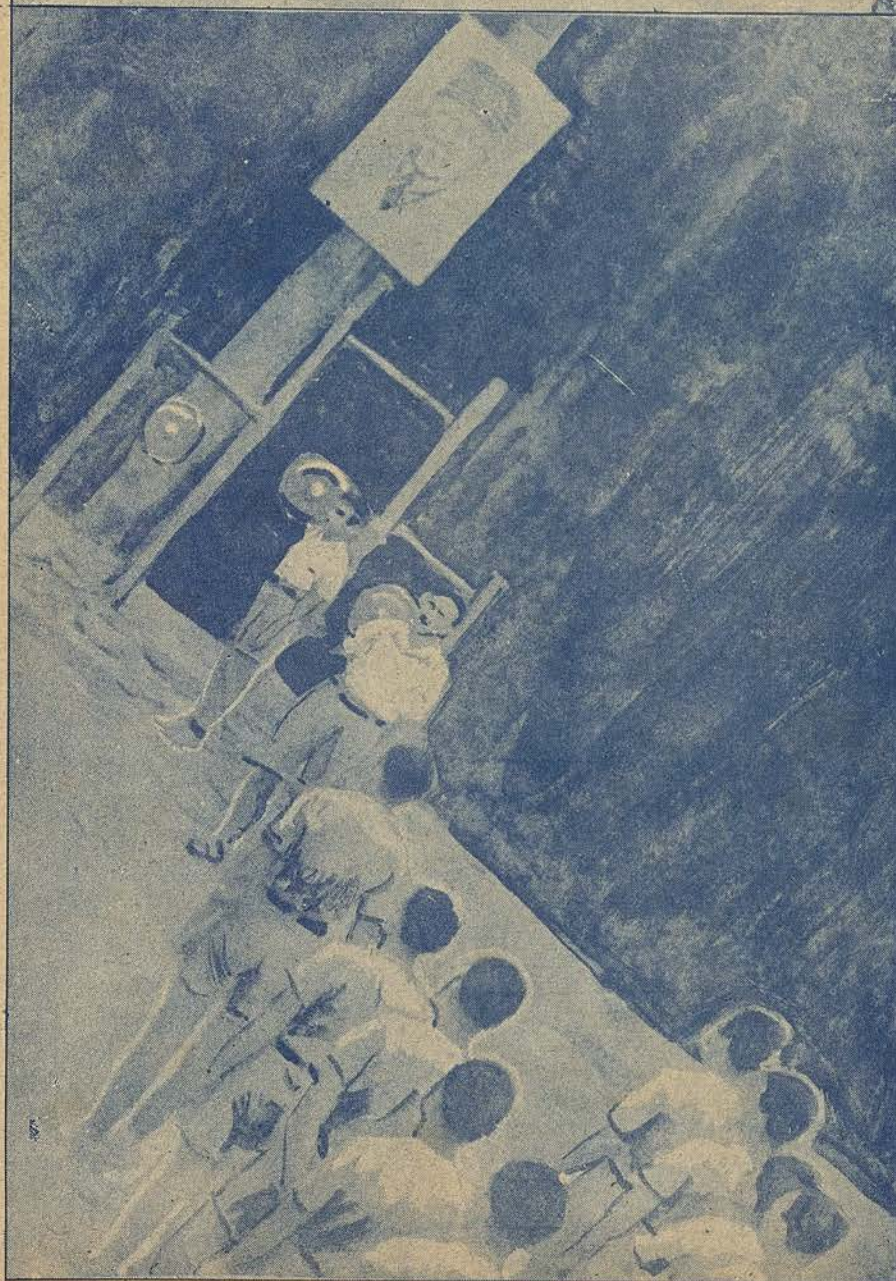
Ceci dit pour les esprits chagrins qui craignent la militarisation de la jeunesse. L'âge, même au camp, n'a pas perdu ses droits. A les voir piocher si consciencieusement et si maladroitement pour certains, je pense au spectacle adorable de fraîcheur des Ballilas qui n'arrivaient pas à se mettre au pas pour défiler devant le Duce !

Pour les aînés, la chose est plus sérieuse ; on les sent tendus par la volonté de bien faire, par le désir de se former. Dans le repos même, leur regard reste grave, ils goûtent pleinement leur jeune responsabilité. Ils se dirigent lentement vers la cuisine et repartent, qui chargé de gamelles, qui chargé de pain vers le village canaque.

Je suis invité à la table de l'état-major ; nous mangeons le même menu que les campeurs, mais nous avons des assiettes, des porte-couteaux et même du vin alors que les enfants boivent du thé chaud.



↑
Les "Aînés" vont à la "soupe"



En écoutant "la Marseillaise"

Il faut hurler pour se faire entendre de son voisin. Le tapage fait par cette belle jeunesse est le meilleur indice de son état physique. De temps en temps, le Chef Fleutôt doit intervenir pour calmer les plus bruyants et le repas se termine sans encombre avec l'ananas ou la banane traditionnelle.

Inutile de dire que la nourriture est excellente. Elle arrive journellement par un convoi formé par un groupe muletier de la Légion étrangère. Les achats sont assurés journellement par un seul Annamite, chassé de sa famille le jour de son baptême. Avec un dévouement inlassable il descend le matin aux provisions et remonte le soir à la nuit tombante.

Le réfectoire s'est vidé et le dortoir bourdonne comme une ruche, puis tout se calme : c'est l'heure de la sieste. Les uns dorment, d'autres lisent ; la paix règne sur le camp.

MONTE, FLAMME LÉGÈRE !

Le travail a repris à 14 h. 30, puis cessé à 17 h. 15. A 18 h. 45, les couleurs ont été amenées par l'équipe de service, le repas a suivi (pris avec autant de recueillement que le déjeuner !) puis le soleil a disparu noyant dans l'ombre la plaine deltaïque et les sommets de la chaîne annamitique.

Le moteur de la centrale électrique s'étonne, crache puis s'arrête comme d'habitude ; des torches électriques promènent leurs faisceaux et les lampes Pigeon s'allument. L'intimité du soir, la fatigue de la journée alourdissent les langues qui se font moins rapides.

Lentement, évitant les cailloux et les souches, chacun se dirige vers l'emplacement du feu de camp. Dans l'obscurité traversée par le vol de milliers de lucioles, la flamme née d'une allumette incendie un tas de feuilles puis grandit subitement et embrase le tas de bûches entassées. Un cercle de visages durcis par la lumière émerge de la nuit, et dans chaque prunelle dansent les flammes.

Le spectacle est grandiose. Des hommes et un feu. Le temps est aboli. Sur cette montagne ouverte à l'homme depuis six mois, où palpète l'âme de la lumière, chacun goûte profondément le charme de cet instant. Un chant monte !

C'est dans cette atmosphère unique que la voix de l'aumônier se fera entendre. Il commentera les incidents journaliers du camp et en tirera une leçon morale. Puis la prière...

L'ÂME DU CAMP : LE R. P. SEITZ

Dût sa modestie en souffrir, il me faut maintenant parler du R. P. Seitz et lui rendre l'hon-

mage qui lui est justement dû. Je faillirais gravement à mon devoir de journaliste si je passais son rôle sous silence.

C'est le R. P. Seitz qui a fondé le camp Notre-Dame du Ba-vi, c'est lui qui par ses explorations en a choisi l'emplacement, c'est lui qui maintenant assume la responsabilité de son fonctionnement. Il en est l'âme, aussi, car sa personnalité ardente a su grouper les dévouements nécessaires, sa haute spiritualité élever au-dessus d'eux-mêmes les jeunes gens dont il a la garde, leur faire comprendre que le travail physique, auquel ils étaient soumis, n'avait de valeur que s'il enrichissait et fortifiait leur esprit d'expériences vécues et de difficultés librement acceptées et surmontées.

Scout dès 1918, le R. P. Seitz a cherché dès juillet 1939 à fonder un camp scout à proximité de Hanoi. A la tête d'un clan de routiers, il se livre à des explorations sur les flancs du Mont Ba-vi, recherchant un plateau où il pourrait s'établir. Ce fut seulement en décembre qu'il découvrit l'emplacement actuel. Trois jours après, il obtenait une concession de huit hectares.

Mai 1940. — A la tête d'une équipe de coolies, il part pour défricher la brousse, tracer le sentier d'accès. Les Muongs refusent de s'engager. Des 30 Annamites recrutés, seuls sept ne désertent pas. Ils ont tellement peur de la forêt qu'un gardien, fusil au poing, doit monter la garde et tirer une cartouche de temps en temps pour leur donner courage.

Pentecôte. — Le chemin est praticable. Deux paillotes abritent 15 coolies aux portes du futur camp. Le 1^{er} juillet, 60 scouts, 20 Français, 40 Annamites viennent utiliser les premières installations et débroussailler ce qui plus tard sera converti en jardin.

Après les événements de Lang-son, en novembre, le R. P. Seitz contracte un emprunt de 10.000 \$ 00 pour construire un chalet en béton qui puisse assurer un abri confortable par n'importe quel temps et établit un camp fixe à la côte 400 pour stocker les matériaux de construction. 120 Annamites, 40 prisonniers, 12 linhs, 50 tirailleurs muletiers de la Légion, 20 coolies y sont établis à demeure. Sous la direction d'un Ingénieur spécialiste, le chalet s'élève lentement. Des pièces de 150 kilogrammes sont montées à dos d'hommes ; en neuf mois, la construction est terminée.

Mais sur les 10.000 \$ 00 il ne reste que 600 \$; pour assurer le remboursement de dettes urgentes, le père vend sa Simca ; une âme charitable, émue de sa détresse (il y a longtemps que ses économies ont disparu), lui fait cadeau d'une vieille 7 CV. Citroën. L'Administration n'est pas moins généreuse : les Travaux Publics lui

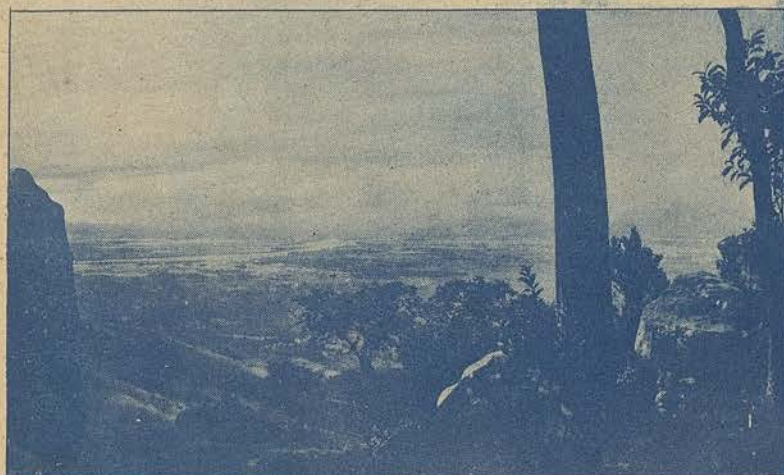


Le R. P. SEITZ célébrant la messe à l'oratoire
de Notre-Dame de la Route devant le Chalet des Cadets



Défrichement autour du village des Aînés

Vue sur le Fleuve Rouge et le Tam-Dao



Les servants de messe

La messe de Communion





Le Capitaine De LAFON (à droite)
mestre de camp, au travail

Le salut au drapeau chaque matin



Le retour du travail au chantier de la piscine



Construction de la route qui traverse le camp

La Rivière Noire



font don des pièces de menuiserie façonnées par l'Usine de Tong, la Résidence supérieure, le Gouvernement général lui accorde des subventions, des particuliers lui adressent de nombreuses aumônes. Bref, actuellement, près de 20.000 \$ 00 sont investies sur le plateau, 250 m² de terre ont été remués, quatre à cinq hectares de forêt ont été défrichés.

Cette œuvre a été rendue possible grâce à l'aide bénévole apportée par la Légion étrangère. Chaque jour, les mulets, conduits par un sergent, font quatre voyages. Grâce à eux, le mètre cube de sable revient à 70 cents, alors qu'autrement il coûterait 25 piastres.

Malgré cela, l'entretien des campeurs va creuser un trou de 500 \$ 00 au moins dans la caisse de l'aumônier.

Mais le R. P. Seitz commence à être maintenant payé de ses peines. Ce n'est pas pour rien qu'il est descendu tant de fois les vêtements en lambeaux et le corps ensanglanté par les épines et les sangsues ; une troupe ardente l'entoure aujourd'hui. C'est pour elle qu'il a peiné !

LES CHEFS

Le Mestre de camp est le Capitaine De Lafon. Il est inutile de dresser son portrait, il est suffisamment connu pour son énergie infatigable. Dès que le travail est distribué, il part en explorations. Il cherche le meilleur chemin pour atteindre le sommet du Mont, là où le père Seitz rêve de dresser, un jour, une statue de la Vierge. Il revient de ce qu'il appelle ses promenades les jambes couvertes de plaies, causées par les sangsues et nous raconte comment il lui fallut ramper 50 mètres dans un taillis épineux. Ses trois fils sont là à ses côtés, le plus jeune a neuf ans.

L'adjoint du R. P. Seitz est le R. P. Simonnet. Il est spécialement chargé de la vie artistique, chorale ; il écrit même une revue pour laquelle il dresse des acteurs.

Vient ensuite le Chef Fleutôt, un scout qui exerce une autorité paternelle sur tous les jeunes dont il a la garde.

Cette liste serait incomplète si je ne parlais pas du R. P. Decooman, entomologiste, correspondant de l'Institut, dont les découvertes actuelles au Ba-vi devraient un jour bouleverser certaines théories. Il est secondé pour la recherche des spécimens par deux jeunes Muongs qui

le jour de leur voyage à Hanoi ont découvert en même temps le chemin de fer, les ponts, l'électricité, la T. S. F. Ils ont très bien supporté le choc, se font maintenant la raie dans leur tignasse et jouent avec les jeunes Français comme s'ils avaient toujours vécu au milieu d'eux.

LA SANTÉ EST EXCELLENTE

Pas de moustiques, aucun bourdonnement suspect, aucune piqûre. Mais des ampoules nombreuses et variées à toutes les mains. Quelques pieds écorchés aussitôt soignés par l'infirmier. Le Médecin monte tous les deux jours, très peu viennent le consulter.

La propreté des corps n'est évidemment pas parfaite, on ne vit pas dans un camp comme dans un salon, mais chaque enfant a, s'il le désire, la possibilité de se doucher autant de fois qu'il le veut, l'eau courante étant installée ; s'il conserve ses ongles noirs, c'est qu'il n'éprouve pas le besoin de les nettoyer.

L'ESPRIT DES MOINES DÉFRICHEURS

J'ai écrit au début de cet article que la vie du camp faisait naître un esprit totalement différent de celui qui règne dans la plaine. C'est un phénomène qui se produit régulièrement quand des hommes vivent dans une communauté fermée. Cette particularité rendue possible grâce à l'éloignement et aux difficultés de l'ascension rend la tâche éducatrice des Chefs très facile. Les jeunes intelligences réunies en vase clos recueillent les leçons de l'aumônier et s'en pénètrent sans que rien d'étranger puisse les distraire.

Cette formation morale obtenue par le travail de la terre, voici ce qu'on assure au camp Notre-Dame du Ba-vi, selon le désir même du Maréchal Pétain. La grande tradition des moines défricheurs de la Gaule semble renouée ; piocher la terre, abattre des arbres pour élever son âme, nos ancêtres le firent à une époque où il fallait tout construire. Aujourd'hui, sur les ruines d'un passé glorieux, il faut bâtir une nouvelle France. Aucun souvenir ne pouvait être plus fécond.

Telle était ma pensée en descendant, déséquilibré par mon sac tyrolien, la piste gluante et détrempée par la pluie.

J. DE LACOURT.



Barrage d'un torrent pour la construction
d'une piscine

Son Altesse TON-THAT-HAN

Duc de Pho Quang — Ancien Regent de l'Empire d'Annam
Nguyễn-lao-cổ-vân (Conseiller vénérable de l'Empire)



Aux portes de la Ville Impériale, à deux kilomètres de la Résidence supérieure, légèrement en retrait de la Route de la plage, derrière le Canal de Tho-Loc, est le village de Lai-thê où, depuis cinq générations, la famille de S. A. Tôn-thát Hân est venue s'établir.

Or, tout à côté de la résidence de Son Altesse, une fois passé le ponton qui porte son nom (1), devant le Dinh du village, s'étale un étang où toutes les années, l'été vient renouveler son offre de lotus blancs et roses. Cet étang, une tradition déjà fortement établie, veut qu'il se soit formé à la naissance du futur Régent — il y a quelque quatre-vingt-sept ans — et que son assèchement ou son comblement doit marquer la fin du vénérable homme d'Etat.

★★

S. A. Tôn-thát-Hân appartient au cinquième Hê (branche) de la Famille Royale, étant l'arrière-petit-fils de Thai-tôn-hiêu-triệt hoàng-dê (2). Il est né le dix-septième jour du quatrième mois de la septième année de Tu-Duc, soit le 10 mai 1854. Entré dans l'Administration vers l'âge de vingt-cinq ans, Son Altesse devait parcourir une longue carrière qui l'amena des emplois les plus modes-

tes jusqu'aux suprêmes échelons de la hiérarchie mandarinale. Tri-phu en 1888, Lang-trung en 1891, en 1894, An-sat de Hà-tinh où S. A. Tôn-thát se révéla un fonctionnaire de haute valeur qui réussit, par sa fermeté autant que par sa bienveillance, à arrêter une rébellion locale, puis Bô-chanh, Tuân-vu de cette même province, enfin Tông-dôc de Nam-ngai en 1901 et de Nghê-an quelques années plus tard, on l'avait vu dans toutes ces situations, toujours calme et souriant, comme si des responsabilités qui rebutteraient les volontés débilés ne pouvaient que l'établir davantage dans sa sérénité d'âme.

Il fut nommé Ministre de la Justice en 1906, puis chargé cumulativement des fonctions de Ministre des Rites et de Chef du Service de la Censure et pendant quelques années, désigné comme Régent de l'Empire à l'avènement de S. M. Duy-Tân. Pendant dix-sept ans, il assumait les fonctions de Chef du Département de la Justice, avec un souci de saine justice, une conscience professionnelle infaillible, méritant ainsi les dignités les plus élevées et les distinctions les plus rares. Hiệp-la dai-hoc-si en 1918 et, en 1920, Vo-hiên-diên-dai-hoc-si (3^e Colonne) avec octroi du titre honorifique de Thai-tu-thiêu-pho; enfin, au moment du départ de S. M. Khai-Dinh pour France, Van-minh-diên-dai-hoc-si (2^e Colonne), Comte de Pho-quang.

Une retraite longtemps demandée, enfin obtenue en mars 1923, devait le ramener dans sa belle propriété de Lai-thê. Il n'y jouit pas longtemps cependant des charmes d'une légitime oisiveté, de ce «nhàn» du sage extrême-oriental. La Convention de 1925 devait le retirer de la vie patriarcale qu'il aimait mener parmi les siens, pour lui confier, durant les études de S. M. Bao-Dai en France, la haute charge de la Régence d'Empire. On le vit alors plus que jamais scrupuleusement attaché à remplir ses fonctions pour se rendre digne de la confiance de la Cour et du Protectorat et malgré l'agitation communiste dans quelques provinces de l'Annam. Il se refusa, à l'encontre du désir exprimé par quelques-uns de ses collègues du Gouvernement, à solliciter le retour de S. M. Bao-Dai en raison de ces mouvements qu'il savait sporadiques et sans lendemain et, puisque aussi bien son Souverain se reposait sur lui du soin de gouverner l'Empire avec l'aide du Protectorat. Ainsi s'explique l'attitude décidée qu'il crut devoir adopter et l'Histoire, un jour, restituera à cette figure l'un de ses traits qui échappe à la foule et qui marque assez bien la juste et fière conscience qu'il avait de ses responsabilités et son souci de ne pas décevoir. En m'autorisant à entreprendre la traduction et l'impression de sa biographie il y a quelques mois (3), Son Altesse n'était peut-être pas

(1) Ou plutôt son titre, *Câu Ong Thuong*, en souvenir de Son Altesse qui l'avait fait construire avec ses propres deniers alors qu'il était «Thuong-tho» (Ministre).

(2) La 5^e branche est constituée par tous les descendants de Nguyễn-phúc-Tôn, Seigneur de Huế, 1648-1687. L'Empereur Gia-Long, en 1800, l'éleva, à titre posthume, au rang d'Empereur.

(3) M. Nguyễn-khoa-Toàn est co-auteur d'une biographie de S. A. Tôn-thát-Hân, publiée récemment par l'Imprimerie du Mirador (Vien-Dê) à Huế. (N. D. L. R.)

entièrement insensible à la possibilité, offerte par la publication de quelques témoignages, de faire la lumière sur ce détail de sa vie qui est aussi un point de l'histoire locale.

En septembre 1932, le retour de Sa Majesté dans ses Etats permit à S. A. Tôn-thát de se retirer définitivement des affaires publiques. Il reçut le titre de Duc de Pho-quang et de Conseiller Vénérable de l'Empire. En novembre 1932, il fut élevé au grade de Càn-chanh-diên-dai-hoc-si (1^{re} Colonne). Il accéda ainsi au plus haut sommet du mandarinat.

Il faut regretter de ne pouvoir citer, pour l'intérêt du récit, les Ordonnances Royales qui, à l'occasion de ces actes du Trône, dans une langue chinoise classique, châtiée et fleurie, marquent au récipiendaire l'estime du Souverain, suivant des traditions littéraires déjà vieilles, mais que S. M. Khai-Dinh devait fixer de supérieure façon.

Dans sa villa « Liên-Dinh », on peut retrouver aujourd'hui S. A. le Duc de Pho-quang « coulant ses jours parmi les fleurs et les oiseaux » (1), soucieux cependant d'être au courant des événements du monde. A quatre-vingt-sept ans, il juge les hommes et les choses avec une ampleur de vue, une philosophie objective et sereine, une surprenante lucidité.

On s'éloignerait de la réalité à croire S. A. Tôn-thát enclin à l'« action d'éclat ». Sa vie de dignitaire aura été le modèle d'une haute conscience, d'un souci quotidien du bien de l'Etat et d'une grande fidélité à ses principes, agrandie aux proportions des plus graves événements. Il est de ces hommes à qui l'opportune habileté d'un moment et les improvisations hâtives ne suffisent pas, mais qui, avant d'agir, écoutent au plus profond d'eux-mêmes les inspirations de leur race et de leur terre.

C'est que chez Son Altesse, il ne nous est pas loisible de séparer le dignitaire de l'homme. Comme toutes les fortes personnalités qui assoient l'équilibre de leur vie sur quelques bases morales assez vastes pour répondre aux circonstances, l'homme public et l'homme privé se fondent en lui en un tout inséparable. Son Altesse « ne joue pas un rôle » ; elle s'est donnée à sa mission totalement, comme on se voue à la foi, et la beauté de sa vie aura été d'ignorer autant l'arrière-pensée que les apparences.

Et cependant, dans la mesure où une telle personnalité se tourne vers la vie individuelle et familiale, dans la mesure aussi où cette vie elle-même n'est pas un aspect du civisme, tel que le comprennent les Extrême-Orientaux, quelle vénération Son Altesse n'inspire-t-elle pas, quelle douceur ne retire-t-on pas de son commerce ! Le fait tient peut-être d'abord à ce que le Duc de Pho-quang porte en lui un grand fonds d'humanité, cette vertu du « nhàn », pivot de la doctrine confucéenne, dont tous ses faits, tous ses gestes sont la traduction sur le plan social. Ainsi sa politesse même, cette politesse exquise qui n'est pas une parure et un privilège de l'aristocratie, mais une bénédiction de la vie civilisée, « la fleur de la vertu », cette politesse, proverbiale chez S. A. Tôn-Thát, qui lui fait adopter une tenue cérémonieuse devant le plus humble de ses visiteurs, Son Altesse n'en fait pas l'exécution d'un rite, d'un code puéril et honnête : elle vient de son cœur, reflète son souci d'attention et de prévenance pour ceux qui l'entourent ou l'approchent, les tenant, sous le signe de l'humanité,

sur le plan humain, pour des égaux ou des frères. Il faudrait pouvoir signaler aussi tous ses gestes et tous ses actes qui traduisent son cœur généreux, car le « nhàn » confucéen est tout d'abord bonté. En particulier, les créateurs actuels de cours populaires de lecture savent-ils qu'ils peuvent se réclamer d'un illustre devancier en la personne de S. A. Tôn-Thát, puisqu'il fut le premier ; il y a quelque 45 ans, à créer à Ha-tinh des cours de quóc-ngu pour les illettrés, comme d'ailleurs il fut le promoteur des cours de bà-mu (sages-femmes de villages) ? A plusieurs reprises, aux époques de famine, il fit venir du riz du Tonkin ou de la Cochinchine pour ravitailler son quartier et les villages environnants à des prix fabuleusement bas. Comment s'étonner que ses humbles compatriotes le regardent comme leur bienfaiteur, une sorte de génie tutélaire si élevé dans le respect général et si proche de chacun d'eux par le cœur ?

Que les traditions confucéennes soient arrivées à former une telle personnalité, c'est ce qui ne devrait guère surprendre. De la notion de la Divinité incluse dans les lois de la vie humaine et de l'univers, par le fait que chacun doit incarner ces lois dans sa destinée, le monde confucéen, comme le lettré, retire le bénéfice d'un grand équilibre et d'une profonde harmonie pour asseoir l'existence, l'exalter et la contenir à la fois. S. A. Tôn-thát doit au confucianisme d'être cette figure ornée de toutes les vertus personnelles, familiales et civiques, et de consacrer toute sa vie, pour ainsi dire naturellement et dans l'humilité de son cœur, à promouvoir le bien de l'Etat.

Avec de telles bases morales, avec les principes qui commandent à sa pensée et à son action, la vie de S. A. le Duc de Pho-Quang doit être montrée comme un symbole à méditer et un modèle à suivre. On prouve la vitalité des principes et l'excellence des traditions par les exemples vivants qui les incarnent. « Il fait honneur à son pays », dit S. M. Khai-Dinh dans une de ses Ordonnances Royales, parlant de son Altesse. Son exemple contribue aussi, sur un plan plus élevé, à la force et à la beauté de cet humanisme qu'assument les grandes âmes à travers l'histoire.

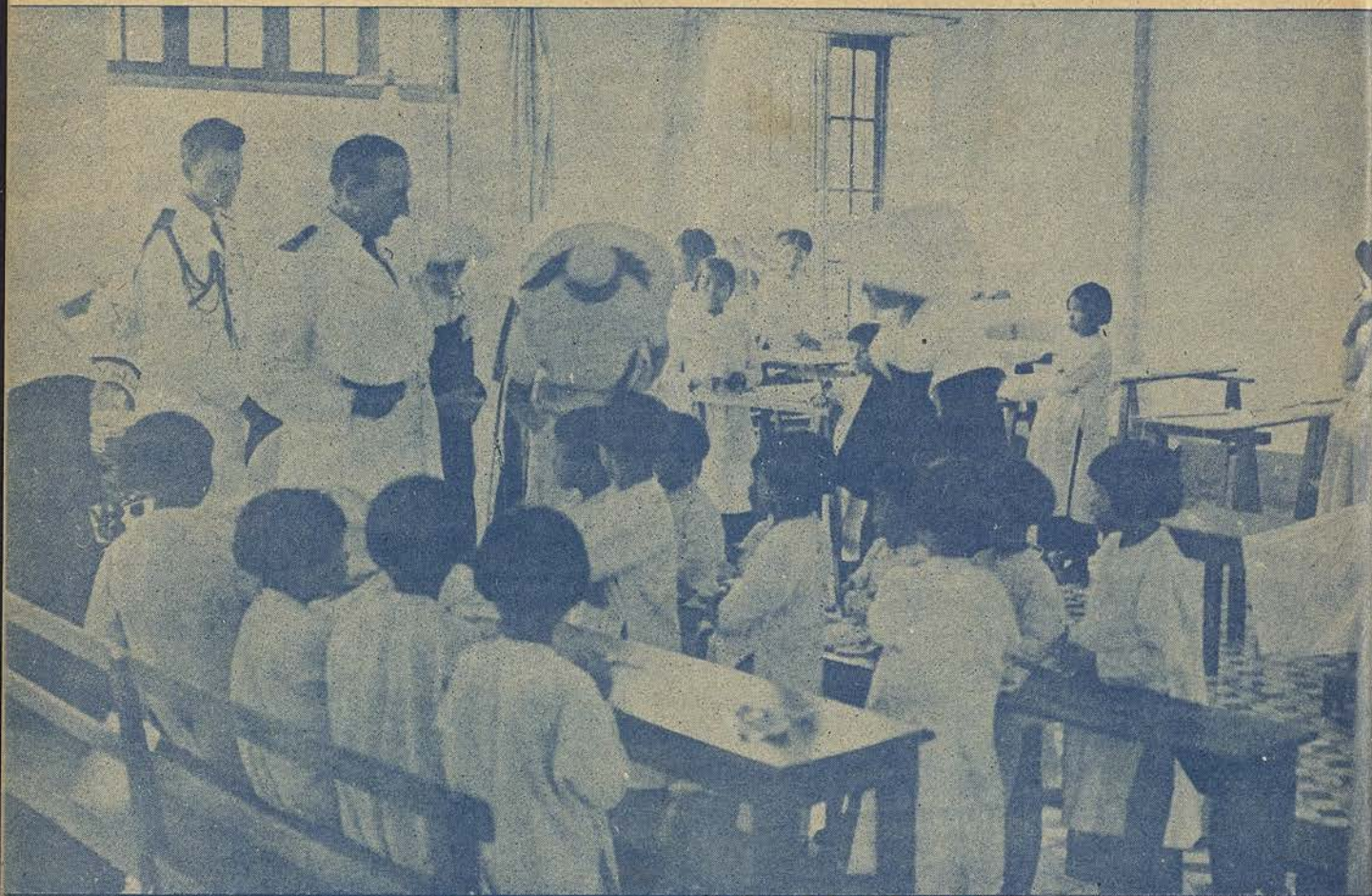
Maintenant, les jours de Son Altesse continuent à se dérouler, harmonieux ainsi qu'un chœur antique, en le menant doucement vers le déclin final, beau comme une apothéose. Mais qu'importent les imitations matérielles : participant à la vie nationale depuis un demi-siècle, S. A. Tôn-Thát est entré vivant dans l'Histoire. Quel éloge, quel dithyrambe vaudraient jamais une telle consécration ?

Il reste pour celui qui rédige ces lignes, plus que la satisfaction d'avoir accompli un geste de filiale sympathie vis-à-vis de l'éminent « honnête homme » dont la confiance et l'estime sont l'une des plus grandes fiertés de sa vie ; il ressent encore la douceur d'avoir été appelé à dégager aux yeux d'une jeunesse souvent oublieuse, parfois détournée de sa voie, ce que cet exemple si proche comporte de grandeur humaine et d'efficacité toujours neuve.

(d'après NGUYỄN-KHOA-TOAN).

(1) Les enfants de Son Altesse sont tous fonctionnaires, en particulier le premier, M. Tôn-thát-Ngân est actuellement Tham-tri du Ministère des Rites ; le deuxième, M. Tôn-thát-Toai, Bô-chanh de Thanh-hoa ; le troisième, M. Tôn-thát-Gian ; Quan-dao de Phan-rang.

*L'Amiral et Madame Jean DECOUX
visitent l'Hospice de Sœur Antoine*



L'ŒUVRE DE SŒUR ANTOINE

Visite à l'asile des incurables

par Paul MUNIER

SŒUR Antoine a laissé au Tonkin un souvenir qui ne s'effacera jamais. Est-ce à dire qu'on connaisse son œuvre aussi bien que son nom ? Pas sûr ! Moi-même, ayant dessein de parler de cela, j'ai dû me renseigner. Je ne regrette ni mon émouvante visite ni mes faciles recherches.

Sœur Antoine est arrivée au Tonkin à la fin de 1889. Elle fut affectée à l'hôpital militaire, plein de blessés et de cholériques. A quelque temps de là, Mgr Gendreau résolut de créer un hôpital réservé aux seuls Annamites, et ce fut Sœur Antoine qui fonda cet établissement, première forme de l'hôpital indigène de la rue Borgnis-Desbordes. Sœur Antoine pensait avoir trouvé la formule définitive de son activité charitable, mais après la laïcisation des hôpitaux, en 1904, l'heure vint rapidement pour elle d'avoir à abandonner l'œuvre entreprise. Le Protectorat racheta l'immeuble et administra directement l'hôpital indigène.

C'est alors que Sœur Antoine conçut le projet d'une œuvre que, sans doute, on ne pourrait lui enlever : un asile d'incurables. Elle commença bientôt, à recevoir, à Thai-ha-Ap, dans de modestes bâtiments entourés de mares, ces déchets humains si misérables et désespérés que les hôpitaux mêmes les refusent.

Sœur Antoine est morte en 1926, deux jours après avoir fait bénir la chapelle qu'elle venait



de faire élever au centre de ses établissements de charité. Elle avait passé trente-sept ans au

POÉSIE LAO

(Suite de la page 8)

Cet effort n'est pas isolé ; il se situe dans le cadre du vaste mouvement de renaissance lao qui commence à « animer » notre rive du Mékong. Au moment où le peuple lao secouant sa léthargie, reprend conscience de lui-même, il est plus indispensable que jamais que quelques poètes sonnent en vers harmonieux le rassemblement des énergies et des cœurs : le Laotien n'a jamais cessé d'être musicien et poète !

Certes, l'œuvre est de longue haleine car tout ou presque, dans ce domaine, est à réno-

ver ou à créer. Il faut rappeler les règles et les poser ; il faut fixer et enrichir le vocabulaire, il faut dénoncer certains néologismes barbares. Enfin, il faut choisir les sources d'inspiration et affiner le goût du public gâté par des années d'ignorance et de laisser aller.

C'est pourquoi le Comité littéraire lao lance un appel à toutes les bonnes volontés. Dans son mouvement de renaissance, le Laos a besoin « de vers et de pensées nouveaux ».

THAO NHOUY.

Tonkin sans rentrer une seule fois en France. Trente-sept ans à faire le bien !

Sœur Etienne, qui assure la direction de l'œuvre, avec l'aide de Sœur Adélia, est au Tonkin depuis 1896 ; elle est rentrée une fois en France, pendant la Grande Guerre. Sœur Adélia est au Tonkin depuis quarante ans et n'a jamais repris le chemin de l'Europe.

Elles sont secondées par vingt et une sœurs annamites. Nuit et jour, d'un bout de l'année à l'autre, ces admirables femmes, qui parlent tranquillement, en souriant, comme si ce qu'elles font était tout naturel, vivent au milieu d'un millier de misérables dont l'énorme majorité portent les marques indélébiles d'une déchéance définitive : quantités d'aveugles, quelques paralytiques, beaucoup d'idiots, et des corps déformés, tordus, manchots, des visages à l'asymétrie douloureuse, des plaies inguérissables... Une Cour des Miracles, mais constituée de gens presque silencieux, muets même, calmes, résignés, comme confits dans une misère matérielle et physiologique si grande qu'ils semblent n'en plus avoir la notion. Les soins, le manger, le dormir sont assurés par l'œuvre, soit ! mais je sens là autre chose : l'influence apaisante, lénifiante, des Sœurs, qui côtoient l'horreur sans y prendre garde, qui parlent doucement et qui ont dans le regard une communicative certitude... Chose admirable : la plupart des pauvres gens recueillis à l'asile sont des païens ! Une tolérance absolue, une charité vraiment chrétienne confondent chrétiens et mécréants dans le sentiment unique de la misère à secourir.

L'établissement, principalement destiné à accueillir les incurables, répond à d'autres préoccupations. C'est ainsi qu'on y trouve un Dépôt de Mendicité ; des Pensionnaires adultes, généralement des femmes très pauvres ; des enfants eurasiens abandonnés ; des enfants annamites abandonnés.

Tous sont logés, nourris, soignés... et enterrés quand la mort les délivre.

La visite des différents bâtiments est curieuse. Aucun plan. On comprend que les édifices se sont ajoutés successivement aux premières maisons, tandis que les années passaient et que le comblement progressif des mares permettait de construire.

C'est donc sans ordre que nous allons parcourir tout cela.

Voici une salle claire, aérée, où une trentaine de fillettes font du filet, du Venise. Elles paraissent à peu près normales, encore qu'on y voie de singuliers mélanges de sangs et des traces d'hérédités fâcheuses ; plusieurs sont

sourdes. Voici maintenant un atelier de tissage. Des garçonnets, des femmes, utilisant des métiers rudimentaires, font de la toile, cette toile qui fera des vêtements pour un millier de pensionnaires. Sous cet atelier, le grenier à riz, immense : on peut y mettre le chargement de vingt wagons. Habituellement les sœurs, par mesure d'économie, achètent du paddy et le font décortiquer ; en ce moment le paddy du Tonkin est si cher qu'elles ont davantage à faire venir du riz de Cochinchine.

Encore une salle très aérée, toute en longueur : c'est un dortoir de fillettes. Quatre-vingts lits y sont alignés, avec une literie très propre, de petits lavabos avec savon. A chaque bout, le lit d'une sœur de surveillance.

Une petite menuiserie permet les réparations et travaux de peu d'importance.

Me voici à présent dans une cour où jouent et chantent de très jeunes bambins ; ce sont les trente-cinq Eurasiens de la fondation Brévié ; je vois leur réfectoire aux tables en granito, et leurs petites classes, où ils sont enseignés par les sœurs.

Une porte s'ouvre ; j'entre au dépôt de mendicité. Là les « clients » sont amenés par la police. On les soigne et nourrit quelques jours, puis on les relâche. Ils sont loqueteux, misérables, déjetés ; l'asile est pour eux une courte trêve à leur lamentable errance.

Et puis voici les bâtiments abritant les incurables, la grosse masse des pensionnaires ; hommes et femmes sont séparés. Beaucoup sont allongés, dorment ; d'autres se déplacent lentement ; certains lisent, et sur chaque couche à peu près je vois un « caï-diêu ». Toutes les tares : cécités partielles ou totales, bras atrophiés, visages contournés ou mangés, surdités totales, idioties manifestes. Ils vivent, abrités, soignés, nourris. Ils sont généralement très sages. De loin en loin, on donne quelques sous à ceux qui n'ont absolument rien. Il en est qui lisent les journaux !

Je passe devant un long pavillon ; quatorze chambres y abritent des pensionnaires, pauvres gens frappés par le sort et envoyés là par le bureau de bienfaisance ; certains travaillent en ville, à quelque très minime emploi.

J'entre à la chapelle. Simple et nue, traversée de soleil, j'y vois quelques Annamites, presque tous aveugles. Ils prient à haute voix, comme en chantant et sans s'arrêter. Leur face est tranquille, leur voix résonne extraordinairement sous la voûte ogivale ; c'est poignant, c'est la plainte résignée, obstinée, de toute la misère humaine.

Je quitte ce lieu, le seul où le silence ne règne pas, et je passe devant un pavillon aux volets hermétiquement fermés. Ce sont les

chambres des sœurs annamites incurables. Elles ont longuement soigné, puis sont frappées à leur tour et attendent, dans le silence et la prière, que la mort les prenne.

A présent je traverse la rue. De l'autre côté se trouve la crèche, où l'on recueille et soigne les petits abandonnés, jusqu'à six ans. J'entre dans un dortoir de tout petits : des nouveau-nés minuscules, aux pauvres figures ratatinées, aux bras effroyablement grêles ; trois sœurs annamites essayeront de sauver ces enfantelets presque sans vie et qui sont sans père ni mère ; la plupart dorment, d'autres esquissent de faibles mouvements, d'autres exhalent de légères plaintes. Sœur Etienne, qui a voulu m'accompagner malgré sa grande fatigue, distingue dans ces plaintes celle de l'enfant qui va mourir, et me le dit, avec une douceur triste et résignée.

Ma visite est terminée. J'ai le cœur serré. Tant de malheurs, tant de déchéances, tant de misères irrémédiables sont rassemblés là !

Mais aussi un peu de consolation. Le réprouvé demande à vivre, et il vit ici, sans inquiétude, dans le silence tranquille d'un lieu saint. Il en ignore presque toujours la sainteté — j'ai dit que la plupart des pensionnaires n'étaient pas chrétiens — mais il en apprécie obscurément l'apaisement, le bienfait.

Soit par la Mairie, soit par le Protectorat, la fondation reçoit une petite allocation par pensionnaire. La charité fait le reste.

En dépit de l'incontestable horreur de certaines destinées réunies ici, et de toute cette

misère secourue pauvrement, la tristesse pitoyable qu'on ne peut pas ne pas éprouver ici est tempérée par bien des choses : d'abord la tranquille miséricorde des Sœurs, leur souverain détachement, la confiante piété de leur charité constante ; et puis les lieux mêmes ; peut-être que le hasard a bien fait les choses en entraînant une construction échelonnée dans le temps : un bâtiment unique, immense et infiniment plus confortable que ces maisons de briques et même de torchis placées sans ordre, serait aussi infiniment plus triste. La division crée une diversité, un pur souverain détachement, la confiante piété de leur charité constante ; et puis les lieux menagers, entre les bâtiments, des cours, des jardins où l'on cultive des légumes. Cela fait « village » plutôt qu'« hospice », et c'est peut-être mieux.

Village, mais village très propre, il faut le souligner.

Je quitte ce centre de malheur, de déchéance, de pauvreté indicible, avec au cœur un sentiment complexe, fait de la tristesse profonde suscitée par la vue de tant de misères, et aussi d'admiration sans mesure pour les saintes femmes qui, continuant l'œuvre de Sœur Antoine, se penchent chaque jour sur d'innombrables, sur d'horribles, sur d'irrémédiables détresses, et les soulagent de leur mieux, avec une tolérante et inlassable charité.

PAUL MUNIER.

Caractéristiques essentielles du corporatisme

« Il n'y aura pas d'organisation rationnelle de l'économie qui ne fasse un large emprunt à la doctrine corporative. »

René BELIN, 1938.



QUELLES que soient les différences de détail existant entre les différentes doctrines corporatives, l'application de cette organisation nouvelle présuppose avant tout la disparition des partis dans le pays qui veut l'appliquer.

« Toute maison divisée contre elle-même

est destinée à périr », dit l'Écriture ; de même toute nation, nous ne l'avons que trop éprouvé et nous ne voulons pas recommencer.

En quoi consiste donc la doctrine corporative ?

Son point de départ se trouve dans la nécessité de la solidarité nationale qui doit se

substituer à l'anarchie désastreuse et à l'instabilité résultant en tous pays de la lutte perpétuelle des partis entre eux.

Il appartient au Gouvernement de l'état corporatif de fixer les buts vers lesquels les efforts de tous doivent converger pour le plus grand bien du pays. Le résultat en sera l'accroissement de puissance du pays, et l'augmentation du bien-être et de la joie de vivre pour les personnes. Mais ce dernier résultat en faveur des individus ne sera acquis, pour ainsi dire, qu'indirectement comme conséquence de l'accroissement du bien-être et de la prospérité générale.

C'est en cela que se marque la différence fondamentale de méthode entre le régime corporatif et les régimes politiques ayant existé précédemment.

Si l'on admet cet impératif absolu de la nécessité de la solidarité nationale et ce qui en est la conséquence immédiate, la disparition des partis politiques, la logique et l'expérience amènent forcément à l'organisation sur le mode corporatif.

En effet, ce n'est plus dès lors l'individu (électeur théoriquement tout-puissant) qui doit se trouver à la base de l'organisation du pays. Ce n'est pas non plus l'individu considéré

même dans sa plus ou moins grande utilité sociale, dans sa valeur d'emploi. Mais ce sont les organisations fonctionnelles convergeant toutes vers la plus haute utilité sociale et plus même vers un idéal national qui doivent être prises en considération. Ce sont les organisations corporatives. Qu'on les dénomme comités, syndicats, peu importe le nom, ces organisations sont à la base de la vie et du fonctionnement de l'Etat.

Tout bien considéré, le corporatisme est donc simplement l'organisation rationnelle de la Nation sur des bases saines et correspondant à la nature des choses. Cela veut dire que dans le régime corporatif ce ne sera plus le nombre qui commandera et ce ne seront plus les politiciens dont le seul but était de conquérir la majorité et de s'en servir le plus souvent, hélas ! dans leur intérêt personnel, sans aucune responsabilité effective parallèle ; mais ce sera dorénavant le Gouvernement qui, l'œil fixé sur l'idéal national, commandera et organisera la Nation sans tenir compte du principe autrefois sacro-saint des majorités politiques instables.

Telles sont les conditions de vie nouvelles de la Nation. Dans quelles conditions l'organisation corporative sera-t-elle appelée à fonctionner ? C'est ce que nous allons examiner.

PRINCIPES DU RÉGIME CORPORATIF

« La France de demain sera à la fois très nouvelle et très ancienne.

« Elle saura tempérer un individualisme parfois excessif par une vigoureuse discipline. Elle remettra en honneur les grandes vérités de la morale chrétienne qui ont formé la base solide de notre civilisation. »

Maréchal PÉTAÏN, 20 août 1940.

NOUS ne savons pas encore ce que sera la nouvelle constitution française qui est actuellement en cours d'élaboration. Mais ce que nous pouvons prévoir à coup sûr c'est que les corporations et leur organe d'intégration nationale, le Parlement corporatif, joueront un rôle de premier plan dans la nouvelle organisation française. C'est pourquoi il nous paraît intéressant de donner au public quelques précisions sur la corporation :

« La corporation est une organisation collective et publique composée de la totalité des personnes remplissant ensemble la même fonc-

tion nationale dans l'intérêt suprême de la Nation, par des règles de droit imposées au moins à ses membres. » Cette définition comprend les éléments nécessaires et minima de la corporation, c'est-à-dire le caractère d'organisation publique, le but d'intérêt national et le droit de la corporation d'imposer à ses membres certaines règles et même en dehors de la corporation.

Dans le cadre de cette définition, nous reconnaitrons aux corporations les caractères suivants :

1° Les corporations doivent être nationales. — Car si le pays dans son ensemble veut gar-

der le caractère national, il faut que chacun des organes de la collectivité ait un caractère nettement national. Aussi chaque fonction sociale, industrie, commerce, presse, justice, enseignement, etc... doit garder le caractère national. Cette exigence est du reste conforme aux principes corporatifs. Elle ne pouvait, au contraire, être respectée par la démocratie qui ne pouvait tenir compte de l'existence des compartiments de la vie nationale, sans manquer à son dogme qui ne reconnaît que l'égalité et l'homogénéité sociale et fonctionnelle des individus.

2° **Les corporations sont unitaires.** — L'origine et le but de la corporation étant la fonction nationale, et cette fonction nationale étant de par sa nature unitaire, l'unité de la corporation ne vient pas de l'unité de l'état centralisé, seule source de pouvoir (selon la conception individualiste de l'Etat) mis de l'unité de son objet et de sa mission. Pour le corporatisme, la Nation est unitaire comme entité supérieure d'ordre moral et spirituel, tandis que l'Etat est plural comme complexe de moyens au service de l'unité Nation et de son idéal. La corporation sera donc unitaire parce que sa fonction nationale est une. Et cela constitue une grande différence entre le corporatisme moderne et le corporatisme médiéval, car ce dernier était la négation de l'unité nationale tandis que le corporatisme moderne sera l'affirmation de cette unité. Il résulte de ce caractère unitaire et de fonction nationale que le réseau des corporations couvrira la Nation tout entière, et qu'il ne doit pas rester une seule activité nationale qui ne soit encadrée dans une corporation, exclusion faite naturellement des activités anti-sociales qui ne seront pas admises.

3° **Les corporations sont ouvertes et non exclusives.** — C'est un point important puisque les adversaires du corporatisme ont invoqué constamment le spectre des corporations fermées, exclusives et héréditaires du Moyen Age.

La corporation moderne sera ouverte et permettra à chacun, quelle que soit son origine, l'accès dans ses rangs sous la réserve de remplir certaines conditions de préparation. Il ne faut pas se dissimuler cependant que l'honneur du métier et la morale corporative exigeront des garanties plus grandes que celles existant actuellement et que les corporations et leurs organes composant les syndicats pourront, dans certains cas, avec le consentement des comités supérieurs, imposer des limites et

des contingents pour l'admission de leurs membres. Ce contingentement des places dans certaines corporations sera un moyen normal pour organiser l'économie équilibrée dans la Nation ; ces restrictions qualitatives et quantitatives ne pourront cependant être appliquées que si et tant que la fonction nationale de la corporation les exigent, car toute tendance de créer des privilèges sous le manteau du corporatisme est contraire à l'esprit de celui-ci.

La corporation ne sera pas exclusive. Cela veut dire que la même personne pourra appartenir en même temps à des corporations différentes si elle a plusieurs occupations et remplit plusieurs fonctions ; ainsi on ne voit pas les raisons qui empêcheraient un professeur de droit en même temps journaliste et propriétaire agricole de faire partie des trois corporations : enseignement, presse et agriculture, puisqu'il déploie des activités multiples. Il suffira donc qu'il déploie effectivement ces trois activités pour appartenir aux trois corporations car le corporatisme ne se propose pas d'égaliser artificiellement les hommes et de les maintenir de force sous un certain niveau de droits. Un homme, au contraire, étant au service des fins de la Nation, si ces services sont complexes, sa participation à la vie collective sera aussi complexe. Il n'y a que l'envie de ses concitoyens qui pourrait l'en empêcher mais l'envie est un sentiment essentiellement démocratique et non un sentiment corporatif.

Je citerai, en terminant, seulement les deux exemples suivants pour mettre en lumière l'utilité publique de l'organisation corporative. Actuellement et bien que depuis 1892 les médecins soient organisés plus ou moins corporativement, mais sur une base défectueuse parce qu'elle prend sa source dans le parlementarisme démocratique plus ou moins incompétent, un docteur en médecine qui n'a pas fait de stage de spécialisation en chirurgie peut ouvrir une clinique et s'installer chirurgien sans aucune garantie pour la vie de ses futurs opérés, il suffit qu'il ait de l'argent pour acheter sa clinique, de même que le citoyen le plus ignare, pourvu qu'il ait de l'argent, peut fonder un journal et déverser impunément sa prose, ses revendications sociales, sans se soucier des possibilités de réalisation ou se mettre au service d'intérêts particuliers ou même étrangers allant contre l'intérêt national. Ces deux exemples suffisent, ce me semble, à justifier une nouvelle organisation.

PAUL RAYNAL.

La Semaine dans le Monde

par Jean DESCHAMPS

Sur le front russe.

La huitième semaine de guerre sur le front russe s'achève à l'heure où nous écrivons ces lignes. Huit semaines d'une lutte prodigieuse engagée sur un front de 3.800 kilomètres entre deux adversaires également déterminés à vaincre. Tous les moyens de destruction ont été employés pour réduire l'adversaire à merci. Seul le gaz de combat a été négligé pour la raison simple que le gaz n'est pas un moyen de destruction efficace et que les obus et les bombes de canons ou d'avions sont infiniment plus dévastateurs.

Après 56 jours de combat donc, le Haut Commandement de l'Armée allemande qui avait gardé pendant quatre semaines un mutisme inquiétant vient de chiffrer par un communiqué retentissant les résultats obtenus par les armées du Reich à la suite de la bataille de Smolensk. Ce communiqué fait apparaître comme de petits engagements ce qui s'est passé sur le front Ouest il y a un an, et comme jeux d'enfants les bombardements aériens de la Royal Air Force au-dessus de l'Allemagne occidentale et de la France occupée. Ce communiqué vaut d'être publié en entier.

« Berlin, 6 août. — Après la prise de Dunabourg et de Riga et le nettoyage de la Lettonie, les armées du Maréchal Ritter ont reçu mission de percer la ligne Staline le long de la frontière letto-soviétique et de battre les forces soviétiques stationnées en Estonie. Dans cette attaque, l'armée du Général d'Armée Buch a réussi à percer des positions fortement organisées au Sud du Lac Peipous. Les villes de Pskov et d'Ostrow sont tombées entre nos mains. Ainsi une offensive a pu être dirigée vers le Nord en direction de Petersbourg.

« Les forces allemandes progressant entre le Lac Ilmen et le Lac Peipous ont pu arriver à proximité de Narva et couper la langue de terre entre le Lac Peipous et le Golfe de Finlande.

« L'armée du Général d'Armée Von Kechler, opérant en Estonie a pris Dorpat, Tallin, Cernar et rejeté les troupes soviétiques au delà des Lacs vers le Nord. Les opérations de ce groupe d'armées ne sont pas encore terminées. Il a pris déjà 35.000 prisonniers et détruit ou pris 355 chars et 655 pièces d'artillerie. Dans ce secteur, la Luftwaffe a détruit au sol 771 avions ennemis.

« Au Sud, les armées du Général Stuelprézel et du Maréchal Von Reichenau appuyées par le groupe cuirassé Von Kleist ont poussé une pointe par Jitomir en direction de la banlieue de Kiev. Cette percée a permis d'opérer un changement de direction vers le Sud entre le Dniester et le Dnieper et de couper les liaisons des armées soviétiques. Dans ce secteur, a commencé une suite d'opérations d'encercllements qui se poursuivent actuellement.

« Dans le secteur du Centre, le groupe d'armées du Général Von Bock a terminé victorieusement la grande bataille de Smolensk, après une lutte qui a duré presque quatre semaines. Les armées du Maréchal Von Kluge, du Général Strauss, du Colonel-général Baron Von Weichs, ainsi que les troupes cuirassées du Général Hoth ont infligé à l'ennemi des pertes sanglantes. »

Si peu militaire que soit le lecteur il restera confondu par l'ampleur des résultats obtenus s'il veut bien tenir compte du fait que l'Armée allemande combat à l'inté-

rieur de la Russie, que le ravitaillement en matériel, carburant, munitions, hommes est sans cesse l'objet des attaques aériennes et terrestres ennemies sur un front d'une étendue formidable. Ces opérations, dans leur totalité, « n'ont été possibles que grâce à l'organisation excellente du service des renseignements et des liaisons avec les arrières et au fait qu'il a été possible de réparer les voies ferrées jusqu'à une faible distance des premières lignes ».

A la fin de cette huitième semaine de guerre, les résultats en faveur du Reich depuis le commencement de la guerre se dénombrent ainsi :

- a) tous les territoires pris par les Russes en 1939 et 1940 sont allemands ou roumains ;
- b) les armées du Reich sont aux environs de Petersbourg, à 200 kilomètres de Moscou, à 50 kilomètres d'Odessa ;
- c) 800.000 prisonniers russes ;
- d) 13.145 chars pris ou détruits ;
- e) 10.374 canons pris ou détruits ;
- f) 9.072 avions détruits ;
- g) 3.000.000 de Russes tués ou blessés.

Ces chiffres dépassent l'imagination humaine. Ils montrent l'ampleur de la bataille et des sacrifices consentis par les adversaires. Car il est hors de doute que de tels résultats ont dû exiger des sacrifices également très lourds de la part des Allemands.

La question se pose à présent de savoir si l'Armée russe après de si terribles pertes en hommes et en matériel est en état de résister à la formidable pression exercée par l'Armée allemande. On peut sans trop s'avancer répondre ceci : bien que diminuée de plus de la moitié de son aviation et de son arme cuirassée, l'Armée soviétique peut continuer la résistance. Ses réserves en hommes le lui permettent. Ses possibilités industrielles intactes auxquelles s'ajoutent celles de l'aide américaine doivent lui permettre de s'accrocher désespérément au sol jusqu'aux premières neiges de septembre. Telle est la conclusion que nous pouvons déposer au présent sans trop nous aventurer.

Pendant ce temps l'Angleterre réduit son activité à celle de la R. A. F. Il n'est point besoin de se demander si une telle action donne totalement satisfaction aux dirigeants russes qui doivent certainement attendre de leurs alliés des démonstrations de force moins spectaculaires mais plus efficaces pour réduire la force aérienne du Reich sur Moscou et le front Est.

★★

Proche-Orient et Extrême-Orient.

L'Indochine française n'a pas encore quitté les premiers plans de l'activité diplomatique internationale que voici à son tour notre ancienne et agressive voisine thaïlandaise à la croisée des chemins.

On se souvient que M. Sumner Welles avait établi un parallèle entre l'attitude française en Syrie et les récents événements d'Indochine et qu'il avait déclaré que la position du gouvernement américain vis-à-vis de la

France serait déterminée par la manière dont celle-ci défendrait son Empire. M. Sumner Welles avait aussi exprimé quelque doute sur l'énergie dont la France pourrait faire preuve au cas où son Empire serait sur un point quelconque l'objet d'une attaque.

Une telle argumentation a fait l'objet d'une mise au point immédiate du gouvernement de Vichy. Du reste était-il besoin d'une réponse ? La résistance de nos troupes de Syrie ne constituait-elle pas la meilleure des précisions ?

En ce qui concerne l'Indochine elle-même, il est évident que le problème tel qu'il est présenté par M. Sumner Welles s'écarte sensiblement des données de la réalité. L'Indochine, à 16.000 kilomètres de la France, n'est pas la Syrie. La Syrie avait une armée équipée, l'Indochine a conservé une armée d'occupation coupée de tout ravitaillement par les Anglais eux-mêmes.

Comme l'a excellemment écrit Jean Lassaie, en Extrême-Orient, la conscience française est pure et nette. « Que nos amies yankees interrogent donc les Britanniques et ils apprendront que ces derniers, sottement, sans avoir fait preuve de prévoyance, nous ont interdit tout renforcement de nos forces militaires en hommes, en armement et en munitions.

« Et c'est nous, Indochinois, que certains prétendent charger de tous les maux !

« Eh bien, non !

« Il faut qu'on sache à Washington que dans notre position, il était impossible d'agir autrement ; d'autant qu'en France, notre vénéré Maréchal doit tenir compte de la capitale contingence allemande. »

Géographiquement, économiquement, l'Indochine française, qui a reconnu par son traité du 31 août 1940, une position de puissance dominante en Asie au Japon, ne pouvait à la lumière de certaines circonstances particulières du moment, refuser une collaboration militaire et politique, qui, tout en sauvegardant la souveraineté territoriale de la Colonie, la préservait de toute attaque venant de l'extérieur.

Ces résonances de l'activité japonaise en Indochine française n'étaient pas encore éteintes, écrivions-nous plus haut, que la Thaïlande occupe déjà, parallèlement avec l'Iran et la Turquie, la grande actualité. On ne peut se défendre de comparer la position politique des trois pays. L'Iran sépare l'Irak anglais, du Caucase russe et empêche la soudure du front pétrolier anglo-russe du Proche-Orient et la Turquie est complètement encerclée. La Thaïlande, à l'autre extrémité du continent asiatique, est sollicitée par deux influences antagonistes : l'anglaise et la japonaise. Ces deux influences appuient leurs offres en insistant sur la puissance de leurs effectifs respectifs placés à la frontière même de la Thaïlande. Il s'agit uniquement d'une épreuve de force anglo-nipponne, car il est évident que le petit royaume thaïlandais, pincé exactement comme dans un étau, ne se libérera de l'étreinte qui risque de l'étouffer qu'en optant pour le plus fort des adversaires.

La position anglaise paraît en ce moment très forte, militairement et géographiquement. M. Eden, du reste, ne l'a pas caché : « Toucher à Bangkok serait en quelque sorte toucher à Singapour. »

M. Cordell Hull lui-même a dit sur le même sujet : « Une action japonaise contre ce pays serait considérée comme menaçant la sécurité des Etats-Unis et constituant un danger pour les territoires américains du Pacifique. »

Nous avons cette fois l'impression que ces paroles n'ont pas le son des précédentes rodомontades et qu'elles contiennent dans leur gravité, les prodromes du vaste conflit à venir.

Dans le Proche-Orient, les manœuvres d'intimidation faites par l'Angleterre et la Russie visent à placer l'Iran dans la position de subordination de l'Irak. Nous admet-

tons du reste cette éventualité comme très probable même et surtout si elle doit être réalisée par la force.

Il est évident que dans ce cas la position turque deviendrait extrêmement délicate. Comme la Thaïlande, la Turquie, alliée de l'Angleterre et amie de l'Axe, aurait à opter entre deux attitudes. Car si l'Iran passait sous le contrôle russo-anglais, la Turquie ne serait plus seulement à la limite de la zone de guerre, mais au centre même d'une série de secteurs atteints par les hostilités.

Le Conseil secret tenu à Ankara le 6 août a eu pour objet l'étude de cette question. Fidèle à sa politique de neutralité, la Turquie ne combattrait que si elle était attaquée. C'est du moins la déclaration faite par M. Saradjoglou.

Nous pensons toutefois, comme le dit aussi le communiqué de Vichy, que l'évolution prochaine des opérations russo-allemandes sera vraisemblablement déterminante de l'attitude turque.

Au Proche-Orient comme dans la péninsule indochinoise une épreuve de force se joue entre le Reich allemand et l'Angleterre.

La Grande-Bretagne, assure Londres, est prête à assurer la défense de tous les pays compris entre le Canal de Suez et les Indes. Ceci implique la prise en tutelle de l'Iran et la reconnaissance par Londres d'une zone d'influence russe comprenant les Balkans et les Détroits.

L'Axe considère la situation de l'Iran comme très sérieuse et s'attend à une intervention britannique soit pour établir le contact avec les Russes, soit pour s'assurer la possession des régions pétrolières. A Berlin, on suit de très près l'attitude du gouvernement turc, qui ne pourra pas rester indifférent à cette action, et dont on espère l'intervention en sa qualité de signataire du pacte de Soudad, le liant à l'Iran et à l'Afghanistan.

Telles sont les données de l'actuel problème local du Proche-Orient. Intentionnellement nous avons écrit *local* bien qu'aucun problème ne puisse, dans la précipitation inexorable des événements actuels, demeurer à l'écart de l'immense partie qui se joue en ce moment à travers le Monde. Telle Nation qui pouvait, de par sa position géographique, espérer rester neutre, se voit économiquement entraînée dans la mêlée générale. La position turque devenue particulièrement critique depuis la pression anglaise contre l'Iran et sa présence en Syrie est la preuve que la guerre s'étend de proche en proche suivant le vœu et la politique anglais d'extension du conflit. Cette politique vise ainsi à l'établissement d'un immense front de guerre anglais allant de Tobrouk à Tchong-king par Suez, la Palestine, la Syrie, l'Arabie, l'Irak, le Caucase, l'Iran, les Indes, la Birmanie, le Siam et... l'Indochine française.

Beau programme en vérité à transformer en réalité de demain. C'est ce que l'avenir confirmera... ou infirmera.

Naissances, Mariages, Décès...

Naissances.

TONKIN

— JACQUELINE-LUCILE-MARIE, fille de M^{me} et M. Roger Durand, des Douanes et Régies (3 août 1941).

— BERNARD, fils de M^{me} et M. Robert Castaing, du 9^e R. I. C. à Hanoi (4 août 1941).

— VINCENT-DOMINIQUE, fils de M^{me} et M. Noël Salmon, caporal-chef au 9^e R. I. C. (4 août 1941).

— GISELE-SOPHIE, fille de M^{me} et M. Brécard, Infanterie coloniale (5 août 1941).

— JACQUELINE-FRANCE-LAN-ANH, fille de M^{me} et M. Nghiêm-quang-Tuoc, concessionnaire (7 août 1941).

Fiançailles.

COCHINCHINE

— M. JEAN BOY-LANDRY, aviateur, avec M^{lle} COLETTE MÉRY-HURET, fille et belle-fille de M^{me} et M. Paul Pugnaine, ingénieur E. C. P.

Mariages.

TONKIN

— M. JOSEPH LEJEUNE, commerçant à Haiphong, avec M^{lle} HENRIETTE-SIMONE LUCO (2 août 1941).

— M. HENRI-LOUIS-ARSÈNE POTTIER, sergent radio de l'Aviation à Bach-mai, avec M^{lle} RENÉE BERTRAM (6 août 1941).

Prochains mariages.

TONKIN

— M. LUCIEN-ALBERT LE BEDEL, sous-brigadier des Douanes, avec M^{lle} RENÉE-MADELEINE CALARD.

— M. MARCUCCIO SANLI, caporal au 9^e R. I. C., avec M^{lle} HOANG-QUY.

Décès.

ANNAM

— M. CAILLERET, maître-mineur à Gia-lê (31 juillet 1941).

— M. GNANADICAM, des Douanes et Régies, à Quinhon (4 août 1941).

— M. BUI-DUC-THANG, agent technique des Travaux publics à Vinh (7 août 1941).

COCHINCHINE

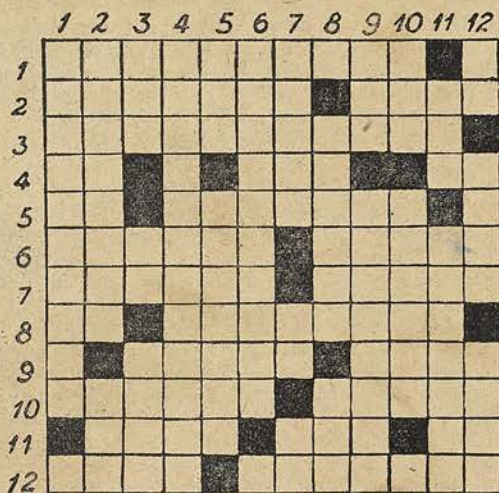
— M. BOYER, commis principal des Douanes (30 juillet 1941).

TONKIN

— M^{me} GERMAINE COMBES, épouse de M. Victor Combes, retraité des Douanes et Régies.

— M. NGUYEN-VAN-DAC, médecin indochinois (7 août 1941).

— M. PIERRE-LOUIS BRIDOULET, inspecteur de 1^{re} classe de la Garde Indigène en retraite (8 août 1941).

MOTS CROISÉS N° 39

39. — Horizontalement.

1. — Maladie contagieuse.
2. — Soulever — Dans le Nord.
3. — Sans témoins.
4. — Connaissance d'une chose — Partie du costume japonais — Préposition.
5. — Article étranger — Vase un peu creux.
6. — Dialecte — Donne envie.
7. — Tyran de Pise — Pluie.
8. — Note — Exténuer de fatigue.
9. — Roi légendaire du Pays de Galles — Troublé par les passions.
10. — Souhaiter — Crochet de vitrier ambulant.
11. — Bonnes gardiennes — Poil — Terminaison d'infinif.
12. — Restaurant militaire — Saignée de quatre onces.

39. — Verticalement.

1. — Ustensile de cuisine.
2. — Action de polir la nacre — Patriarche.
3. — Brusque — Lettre grecque — Opinion.
4. — Vers plats.
5. — A la fin d'une cérémonie — Entourées.
6. — Membre du Directoire.
7. — Au-dessus de l'Enfer — Carte — Symbole chimique.
8. — Secrétaire de Cromwell — Moyen secret d'action.
9. — Nécessaire pour comprendre un système philosophique — Tache de rousseur.
10. — Homme ou femme ? — Chicorée.
11. — Excepté — Blanchissait le sucre.
12. — Engloutie au IV^e siècle — Multitude — Rivière de France.

Solution des mots croisés n° 38

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	U	Q	U	O	Q	U	E	F	I	L	I
2	E	L	U		P	U	R	P	U	R	A	
3	R	I	A	N	T	E		H	I		N	O
4	A	G	R	E	A	B	L	E		I	T	E
5	T	I	T	I		E	O	S	I	N	E	
6	O	N		G	A	C	H	E		D	R	U
7	L	A	C	E	T		E		T	E	N	
8	O	I	L		H	A	N	D	I	C	A	P
9	G	R	A	U		A	G	O	N	I	S	E
10	I	E	I	S	K		R	I		S	T	
11	E		R	E	A	L	I	T	E		P	U
12	V	E	R	N	O	N		T	A	O	N	



Allo !...
Savez-vous,
où sont les nouvelles
ateliers de l'imprimerie
G. Taupin et Cie



Mais bien sûr...
ils se trouvent
8, 10, 12, rue Durollier,
près de la place Neyret —
Tél: 141 & 218





Photo Pierre VERGER